

LA TRIBUNE

64e ANNEE — No 254

SHERBROOKE, VENDREDI, 14 DECEMBRE 1973

★ 15 CENTS

JUSTICE POUR LA POLICE DU QUÉBEC!

- L'opinion publique sera alertée
- Sommet possible Trudeau-Bourassa

Par PIERRE BELLEMARE
 QUÉBEC, (PC) — Après une bordée d'injures à l'endroit de son homologue fédéral, le ministre Jérôme Choquette a déclaré jeudi à l'Assemblée nationale qu'il alertera l'opinion québécoise pour amener Ottawa à verser au Québec les \$362 millions qu'il réclame pour frais de police entre 1966 et 1973.

Le non "froid" que lui a opposé le Solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, au cours d'une rencontre privée mardi à Ottawa, "ne veut pas dire que c'est la réponse ultime du fédéral".

"Nous avons reçu une réponse très légaliste, très technocratique. Mais j'ai confiance qu'au gouvernement fédéral, il y a des hommes de plus d'envergure et de plus d'imagination que ceux auxquels j'ai eu à m'adresser à ce jour", a précisé le titulaire de la Justice.

M. Choquette estime que le Québec doit changer d'interlocuteur "pour s'a-

dresser plutôt à des personnes qui soient un peu plus réceptives que le Solliciteur général".

Sommet

Il n'écarter d'ailleurs pas la possibilité d'un sommet entre les premiers ministres Trudeau et Bourassa, car il s'agit d'une question de justice pour le Québec, soutient M. Choquette.

En fait, il trouve parfaitement injuste qu'Ottawa finance 52 pour cent des services de police assurés en entier par la Gendarmerie Royale du Canada dans toutes les provinces, sauf l'Ontario et le Québec, qui assument tous les frais de la sûreté provinciale sans l'aide fédérale.

M. Allmand allègue qu'il n'existe pas de programme de subvention de la police en ce moment, mais M. Choquette rejette cet argument "légaliste" du revers de la main, puisque les accords de 1966 sur les partages financiers avec les huit autres provinces consti-

tuent en soi un programme de subvention.

Il faudra toutefois renégocier ces accords en 1976 et "le Québec sera présent cette fois pour en retirer les avantages auxquels il a droit. Sur cet aspect de la présence québécoise à cette renégociation, même M. Allmand a été forcé de l'admettre. C'est au moins cela de gagné", a lancé M. Choquette à l'Assemblée nationale.

Négociations avec la SQ

Le dossier que M. Choquette a présenté à M. Allmand sera porté à la connaissance de l'opinion publique, une copie sera transmise aux députés fédéraux du Québec, ainsi qu'à tous les corps municipaux et syndicaux impliqués dans cette question.

Il veut ainsi paver la voie à la renégociation de 1976, mais M. Choquette tient en même temps à harceler le fédéral pour obtenir dans l'immédiat les \$362 millions que la province aurait normalement touchés, si les accords de 1966 s'appliquaient au Québec.

Cette compensation est d'autant plus importante aux yeux de M. Choquette que la convention collective des policiers de la SQ expirera en avril 1974.

Si le Québec n'a pas ces \$362 millions, cela réduit d'autant la marge

qu'il pourra se donner dans les négociations avec le syndicat policier, "car les possibilités financières de l'Etat ne sont pas illimitées", a noté M. Choquette.

Failite

PLESSISVILLE, (PC) — La plus importante tannerie au Québec, la firme T. Antonio-Fournier Ltée, de Plessisville, vient de déclarer une failite de \$1.2 million.

Les administrateurs de cette entreprise familiale, qui existait depuis 65 ans, ont en effet renoncé à leur intention de faire une nouvelle offre aux 79 créanciers envers qui la compagnie avait des redevances non garanties totalisant quelque \$390,000. En plus de ces redevances non garanties, la firme Fournier doit aussi quelque \$770,000 à six créanciers privilégiés, dont \$420,000 à la Banque Toronto-Dominion.

L'entreprise avait accepté, l'automne dernier, du ministère fédéral de l'Expansion économique une subvention de \$116,000 pour réaliser un projet d'expansion et de modernisation au coût de \$450,000.



Courrier record

Il semble que, cette année, des records doivent être battus dans le courrier du temps des Fêtes, si on se fie aux premières statistiques obtenues. Par exemple durant les 11 premiers jours de décembre, environ 53 millions de lettres ont été manipulées soit 2.3 millions de plus que l'on dernier à la même date. Dans une cour de triage de Toronto, Edward Turney (à gauche) et Mike Wyllis ont fort à faire avec les nombreux colis qui arrivent chaque jour... Hier était le dernier jour pour l'envoi des lettres et colis hors ville... le 17, ce sera le tour du courrier en ville... si vous voulez qu'il arrive à Noël. (Téléphoto PC)

Les personnes âgées auront finalement leur salle!

DRUMMONDVILLE-SUD, (MD) — Les personnes âgées de Drummondville-Sud assistaient à la dernière réunion du conseil de ville, mais cette fois, ce n'était plus pour réclamer une salle...mais plutôt pour discuter des modalités d'aménagement du sous-sol du presbytère de la paroisse St-Simon, qui leur servira désormais de salle de réunion. C'est ainsi qu'après maintes démarches, les personnes âgées ont enfin obtenu satisfaction, même si elles ne pourront jouir des lieux avant plusieurs semaines, à cause des travaux qui devront y être effectués avant d'en faire un endroit agréable à vivre et de procédures administratives.

Coût

Il appert en effet qu'avant de libérer les argents nécessaires, le maire tient, à raison, qu'un bail soit signé entre le comité représentant les personnes âgées et la fabrique de la paroisse, afin d'assurer une certaine sécurité

aux investissements qui seront consentis.

De plus il y a des assurances à prendre... "Mais soyez certains que je ferai tout en mon pouvoir et les membres du conseil sont du même avis que moi, pour que les travaux débutent le plus tôt possible. Je ne peux pas promettre que ce sera avant le début de 1974, mais cela ne dépassera certainement pas la première semaine de janvier" devait déclarer M. Lucien Morissette aux délégués présents dans la salle.

Qu'en coûtera-t-il pour effectuer la première phase ou tranche des travaux, c'est-à-dire ce qu'il faut pour rendre l'endroit habitable? Certains chiffres ont été lancés, ainsi l'électricité \$965, la plomberie c'est-à-dire des toilettes hommes et femmes...etc...\$500. Il faut rajouter à cela, la menuiserie, la peinture, les tuiles ou le tapis, des calorifères électriques, une deuxième sortie qu'il faudra faire, etc... "Qu'il en coûte \$3000 et cela peut monter jusqu'à \$5000, soyez assurés que vous aurez les argents nécessaires" devait lancer M.

Morissette. "Nous ici on vous donne l'argent et ce sera à vous de l'administrer", devait préciser le maire, aux personnes âgées, qui demandaient des précisions sur la nature des travaux qui allaient être effectués.

Charte

On va y aller au début, mais quand vous aurez votre charte, ce sera à vous de vous organiser. Vous vous êtes dirigés toute votre vie, je ne vois pas pourquoi vous ne pourriez le faire maintenant" de préciser M. Morissette voulant clore une discussion qui s'éternisait et qui durait depuis près d'une heure. Il semble que les personnes âgées après avoir attendu si longtemps ne voulaient pas "lâcher" avant d'avoir eu toutes les précisions et les réponses rassurantes attendues.

Aussitôt la charte reçue, le comité représentant l'association qui portera le nom, du Cercle de l'Amitié de l'Age d'Or de Drummondville-Sud, régira lui-même les argents et prendra toutes les décisions inhérentes à l'aménage-

ment des lieux. Ainsi en a décidé le conseil... afin de pouvoir enfin passer à autre chose.

Un mensonge

Par LISA BINSSE

MONTREAL (PC) — Poursuivant son témoignage devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, jeudi, M. Jean-Jacques Côté a affirmé qu'il avait laissé croire à Frank D'Asi qu'il tentait de lui éviter l'extradition aux Etats-Unis, alors qu'il n'en était rien, parce qu'il craignait que D'Asi fasse certaines déclarations à la presse.

Selon M. Côté, D'Asi, qui faisait face aux Etats-Unis à une accusation de trafic de stupéfiants, lui avait souvent répété: "Si je dois aller aux Etats-Unis, je vais faire une déclaration. Je vais dire que j'ai donné de l'argent à tout le monde. Ça ne me fait rien, car j'en ai pour 20 ans de prison."

Le dossier d'Yvon Dupuis est fermé

(Camil Samson)

Par Pierre Francoeur

SHERBROOKE — "La première décision du nouvel exécutif élu au congrès général annuel, la fin de semaine dernière, a été de fermer le dossier d'Yvon Dupuis; nous n'avons plus l'intention d'y revenir".

Telle a été la mise au point que M. Camil Samson, invité à l'émission Québec no 1 sur les ondes de CHLT-TV, hier soir, a apporté à l'animateur Marc Trahan, avant de répondre plus avant aux questions.

Légalité du congrès

M. Samson fut alors interrogé sur la validité des décisions prises à ce congrès, lequel avait été déclaré illégal par M. Dupuis. Ce dernier s'appuyait sur la constitution qui, disait-il, empêchait de tenir un congrès en décembre.

Le député de Rouyn-Noranda a expliqué qu'au congrès de la chefferie, en février dernier, un protocole d'entente avait été endossé par les députés crédittistes. Ce protocole engageait les membres à laisser de côté les deux constitutions qui s'affrontaient alors jusqu'au prochain congrès général annuel, devant se tenir normalement en mai. "Mais qui fut toujours reporté" ajouta-t-il.

Pas de précédent

Refutant par ailleurs l'affirmation suivant laquelle le Parti crédittiste semblait un peu ridicule sans chef de parti, ce poste ayant été aboli pour deux ans lors du congrès, M. Samson a fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'un précédent. "En 1958, à la fondation du

Ralliement crédittiste, nous n'avions pas élu de chef. Ce n'est qu'en 1961 que nous en avons élu un; nous possédions à ce moment des structures solides, et les militants étaient prêts pour une lutte électorale".

Et l'Union nationale

M. Samson a, d'autre part, clairement stipulé qu'une coa-



Camil Samson

lition avec l'Union nationale était impensable: "Je ne suis pas un opportuniste, a-t-il déclaré, mais un crédittiste".

Il a aussi affirmé qu'avec M. Réal Caouette, chef du Ralliement crédittiste fédéral, il partageait les mêmes idées sur le crédit social. "Quant au reste, il a droit à ses opinions personnelles, comme moi aux miennes", a-t-il conclu.

Dominion: retour au travail

MONTREAL (PC) — Les 2,600 commis et caissiers des magasins Dominion de la région de Montréal sont de retour au travail après avoir accepté, jeudi, des hausses salariales hebdomadaires de \$40 réparties sur une période de deux ans.

Au cours d'une grève qui a duré une semaine, ils ont réussi à faire fermer 33 des 73 magasins Dominion de la région de Montréal. Ces employés sont membres de l'Union internationale des

employés de commerce.

Chez Steinberg, tous les 90 magasins demeurent ouverts, en dépit de la grève des 1,800 employés d'entrepôts. Les négociations ont repris jeudi.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré qu'il n'existait pas de pénurie d'aliments puisque les fournisseurs livraient directement leur marchandise aux marchés d'alimentation. Seules les marques de Steinberg se font plus rares.

La santé est... malade

Par FAY LA RIVIERE

MONTREAL (PC) — La situation actuelle de l'industrie de la santé au Canada, bien que non alarmante, "laisse beaucoup à désirer", selon le rapport du comité de l'industrie de la santé à la Conférence économique nationale qui se déroule depuis mercredi à Montréal.

Le Canada consacre une plus grande part de son produit national brut aux services de santé proprement dits que la plupart des autres pays industrialisés. Mais les indices de rendement, "aussi imparfaits et partiels soient-ils", révèlent que le Canada est devancé dans ce secteur par un bon nombre d'autres pays, souligne le rapport.

Cependant, selon le rapport du comité, il apparaît que la relative failite du secteur de la santé est plus le résultat d'un manque de coordination, "responsable d'ailleurs de certaines hausses injustifiées des coûts" que la performance individuelle des sous-systèmes qui composent l'ensemble, c'est-à-dire les hôpitaux, les facultés de médecine, les laboratoires de recherche, les dispensaires et autres.

Stratégie de changement

La principale préoccupation du

A perpétuité

MONTREAL (PC) — Trouvé coupable du meurtre de trois cadres de la société DuPont, Vincent Meloche a été condamné, jeudi, à trois peines d'emprisonnement à perpétuité.

Le jury, composé de neuf hommes et de trois femmes, n'a pas retenu la défense de l'accusé voulant qu'il ait été mentalement aliéné au moment du crime.

Les jurés n'ont délibéré que deux heures avant de rendre leur verdict, en présence du juge Peter Shoren.

Le triple meurtre s'était produit le 7 octobre 1971. Congédié la veille, Meloche avait abattu ses trois patrons, MM. Gordon Langlois, George Matthews et John Cawley.

Journée OXFAM

SHERBROOKE — Aujourd'hui, c'est la journée OXFAM dans tout le Québec. La collecte sera assurée par des "radiothons" dont la station CHLT est responsable à Sherbrooke.

Yvon Deschamps, Pauline Julien et Ginette Reno feront le tour du Québec à cette occasion, et on s'attend à ce que les deux premiers fassent une visite en sol sherbrookois.

OXFAM a pour but de venir en aide aux pays du Tiers-monde, particulièrement le Sahel.

aujourd'hui

à Drummondville

● Hausse de 2 cents (page 6)

● Division en trois (page 6)

● Initiatives: aucune nouvelle (page 6)

● Discothèques pourvu que...

(page 7)

● Roulotte sauvée...? (page 7)



La prochaine fois nous serons moins confiants de gagner notre vote de non-confiance...

Persiflage

Plus de chef

Ce n'est pas parce que les crédittistes n'ont plus de chef qu'ils n'ont plus de tête.

"ARTHUR"

Denis Dupéré et Gérard Lefebvre reçoivent des punitions de match

DRUMMONDVILLE, (A.L.) — Autant la première joute de la ligue de la cité Laurentide de hockey s'est déroulée sous le signe de la rudesse, autant la deuxième joute de ce programme a été dénuée de rudesse.

Dans la première joute de la soirée, joute remportée par Lucien Machinerie 4-2 sur le Heppell et Bouchard, la rudesse a prédominé le jeu de hockey alors que les officiels ont distribué douze punitions dont six majeures à la suite de bagarres et deux punitions de match pour Gérard Lefebvre et Denis Dupéré. Ce dernier livrait son deuxième combat de la soirée. Dupéré avait été le premier combattant en compagnie de Yvon Bisson. Le tout est survenu à la cinquième minute de jeu. Ce fut ensuite des combats opposant Gérard Langelier et Gilles Plante ainsi que Gérard Lefebvre et Denis Dupéré ont finalement échangé des coups. Ces deux derniers combats ont été présentés à la treizième minute de jeu du dernier round.

Lors de cette victoire de Lupien, Gilles Lupien y est allé d'une paire de buts contre Marcel Bergeron tandis que Réjean Lacharité et Denis Dupéré obtenaient chacun un but. Gérard Langelier avec un but et une passe sur le but de Marcel Savoie, a été le meilleur des siens. Guy Lemaire était devant le filet de Lupien.

Joyal 13 Lemoyne 2

Les officiels qui en ont eu plein les bras lors de la première joute, ont pu se reposer

dans la deuxième rencontre. Aucune punition n'a été décernée dans la victoire écrasante de 13-2 de la Ferronnerie Joyal sur Lemoyne Auto. Bernard Lefebvre a été l'artisan à l'offensive avec un quatre buts et deux passes pour six points. Jean-Luc Bessette a augmenté son avance en tête, prenant part à huit buts dont trois francs buts. Claude McClure, trois buts, deux passes, Camil Boisclair, deux buts, trois passes et Georges Bessette, un but, deux passes, ont été les autres marqueurs. Gilles Yaworski et Robert Blanchard ont obtenu les buts de Lemoyne. Marcel Bergeron protégeait les buts des gagnants, son opposant étant André Beaudoin.

Les prochaines joutes auront lieu, ce soir, lundi, à 9.45h. Ferronnerie Joyal rencontre Heppell et Bouchard et à 10.45h. Lemoyne Auto sera opposé à l'équipe de Lupien Machinerie.

	pp	pp	pn	tot
Ferr Joyal	9	0	0	18
Lupien Machin.	5	4	0	10
Lemoyne Auto	3	6	0	6
Heppell Bouchard	-	8	0	2

J. Luc Bessette, F.J.	B	A	Tot	Pun
J. Luc Bessette, F.J.	12	25	37	2
Denis Laliberté, F.J.	15	20	35	2
Camil Boisclair, F.J.	16	14	30	2
Bernard Lefebvre, F.J.	13	16	29	0
Denis Dupéré, F.J.	12	12	25	25
Claude McClure, F.M.	11	14	25	2
Robert Bergeron, L.M.	4	16	20	6
Georges Bessette, F.J.	8	11	19	2
Gilles Lupien, L.M.	8	8	16	0
Germain Fréchette, F.J.	6	9	15	0
Gérard Lefebvre, H.B.	6	9	15	20

Marcel Bergeron, F.J.	pi	pc	moy	tot
Marcel Bergeron, F.J.	9	37	4.11	
Réal Beaulac, L.M.	4	28	7.00	
Gérard René, L.M.	1	6	6.00	
Marcel Bergeron, L.M.	1	4	4.00	
Guy Lemaire, L.M.	3	13	4.33	5.66
Gervais Rioux, H.B.	1	6	6.00	
Jean Michel, H.B.	6	42	7.00	
Jacques Groulx, H.B.	1	5	5.00	
Marcel Bergeron, H.B.	1	4	4.00	6.33
André Beaudoin, L.A.	8	48	6.00	

	G	P	N	Tot
Pepsi-Cola	5	2	3	13
L'Escapade	5	3	2	12
Sylvania	4	5	1	9
Beaulieu	2	6	2	6

	B	A	Tot	Pun
J. Luc Bessette, P.C.	11	24	37	6
Yvon Drolet, P.C.	17	17	34	2
Denis Laliberté, P.C.	14	14	28	4
Jean Lavigne, Syl.	7	16	23	26
Mario St-Louis, Syl.	13	9	22	4
Réjean Lacharité, Syl.	5	9	14	8
Normand Brousseau, B.T.	5	8	13	2
François Bonin, L'Esc.	6	3	11	9
Pierre Vallée, B.T.	6	5	11	8
Luc Morrissette, Syl.	6	4	10	4
Romain Hamel, B.T.	6	4	10	16
Pierre Tanguay, L'Esc.	1	9	10	6

Conservation chasse & pêche

PAR J.B.S. HUARD



EN PARLANT DE CADEAUX

Ce sera bientôt Noël et j'en connais qui présentent se chauffent les ménages à blanc pour choisir des cadeaux qui feront plaisir sans coûter trop cher. Pourtant, point n'est besoin de vous creuser la tête bien longtemps si le cadeau s'adresse à un amateur de chasse ou de pêche. Une foule de choses peuvent leur faire plaisir.

Toutefois, pour vraiment frapper dans le mille, je vous conseillerais de vous adresser aux compagnons habitués du chasseur et du pêcheur à qui vous désirez offrir un cadeau. Ils sont fort probablement au courant de ce qui lui ferait le plus plaisir, de ce qui lui manque, ce qu'il n'ose acheter tout de suite mais qui comblerait ses désirs. Il y a aussi vos marchands d'articles de sports qui peuvent vous faire d'intéressantes suggestions. J'en connais dont les étalages sont très agréablement fournis.

Au chapitre de la pêche, des moulinets, des soies pour la pêche à la mouche ou encore pour pêche au lancer léger ou pêche à la mouche ou encore pour pêche au lancer léger ou pour les pêcheurs qui n'étaient pas piqués des vers. Le tout dans des étuis fort attrayants pensez encore à des bobines de monofilament, à des séries de mouches artificielles, à des cuillers ou encore à des poissons-nageurs (poissons artificiels) pour la truite ou le brochet.

Il me vient encore à l'idée, des coffres à pêche, des coupe-tête de pêcheur, des étuis pour canne à pêche, un panier à pêche, des épuisettes pour ne pas manquer les gros. Pour ceux qui veulent donner un gros coup, je pense encore à ces instruments qu'on appelle "fish-finder" et qu'on pourrait appeler détecteurs de poissons. Ils fonctionnent à la façon d'un radar. Des ondes sont envoyées et si elles frappent un obstacle poissons, pierres, sous-marins, fond du lac, etc., elles reviennent bien vite et marquent sur un indicateur à quelle profondeur se trouve l'objet frappé. Les pêcheurs commerciaux utilisent ces instruments avec beaucoup d'efficacité et on les a adaptés pour tous les genres d'embarcation que l'on peut utiliser en pratiquant la pêche sportive. En parlant d'embarcation, je pense à tous les accessoires dont peut avoir besoin celui qui se sert d'une chaloupe à moteur ou encore d'une chaloupe à voile.

Pour le chasseur

Voici une liste qui pourrait vous aider: "Vêtements de chasse, veste de tir, bottes, fusils, carabines, étui pour les armes à feu, ensemble à nettoyer les fusils ou les carabines, chargeur des cartouches (au prix que se vendent les cartouches, ça peut rendre service), ceinture à cartouches, veste cartouchière, couteau de chasse, boussole (un article indispensable), havre-sac, gibecière, sac de couchage, ensemble pour cuisine de camp, articles de camping, canards appâts, lampe de poche, jumelles, hachettes armoires pour fusils et carabines.

Mentionnons encore dans le domaine de cadeaux qui feront toujours plaisir à un sportif, des chemises de sport, des livres, des revues de chasse et de pêche, un baromètre qui indique quand ça va, modère, des tableaux représentant des scènes de chasse et de pêche, des balances de poche avec règle à mesurer pour ceux qui ont la fâcheuse habitude d'exagérer en racontant leurs exploits halieutiques. Pour compléter, vous feriez bien de consulter la revue québécoise, "Quebec Chasse et Pêche" ou le confrère Réal Hébert, dans le numéro de décembre, vous donne une liste élaborée, avec prix et marques de commerce d'une série encore plus impressionnante de cadeaux de toutes sortes. Et sur ce, je vous souhaite ("bon magasinage").

Hockey du Québec, Auberge et Meunerie victorieux dans la Ligue des Copains

WINDSOR — Hockey du Québec, Auberge des Cantons et Meunerie de Windsor l'ont emporté lors du dernier programme triple de la Ligue des Copains O'Keefe.

Hockey du Québec a vaincu l'Hôtel Bromptonville 7-3, l'Auberge des Cantons a écrasé la Boucherie Roy 13-6, cependant que Meunerie de Windsor sortait victorieux 5-3 de Hockey Jet.

Denis Dupré, Michel Hamel et Réjean Miron ont enfilé chacun deux buts pour Hockey du Québec dont l'autre compteur a été Fernand Lemay. Robert Lafontaine a réussi deux filets pour Hôtel Bromptonville, Raymond Lemay complétant le score.

Marcel Rosby et Guy Hur-

tubise ont récolté chacun un tour de chapeau pour l'Auberge des Cantons dont les autres compteurs ont été Yvon Pellerin, Donald Lestage et Guy Béliveau, deux buts chacun et Claude Prince, un. Pour la Boucherie, Roch Emond y est allé de deux buts, les autres allant à Marcel Labonté, Yvan Giroux, Jacques et Robert Castonguay.

Prochain programme triple

Trois autres matches seront présentés demain soir dans le circuit du président Gérard Mercier. Auberge des Cantons vs Hôtel Bromptonville, Meunerie de Windsor vs Boucherie Roy et Hockey du Québec vs Hockey Jet, s'affronteront à 6 heures, 8 heures et 10 heures.

Du jeu excitant au possible prévu au match d'Etoiles du Junior "A"

BEAUPORT — La section ouest de la Ligue Junior "A" du Québec tentera de venger son honneur contre la section Est, lors de la présentation du match d'Etoiles, ce soir au Centre Sportif Marcel Bedard de Beauport.

L'équipe de la division ouest sera pilotée par André Boivin et Yves Locas, dirigeant respectivement les Rebelle de Longueuil et les Alouettes et St-Jérôme.

Le sherbrookois Daniel Jutras, des Maroons de Waterloo, sera de cette formation de même que Pierre Bernier et Mario Hardy, des Vics de Granby.

L'an dernier les deux équipes d'Etoiles avaient fait match nul 5-5 de la première joute disputée dans l'Ouest.

Lors du second match disputé à Thctford Mines, les représentants de l'Est avaient reçu un support formidable des spectateurs, pour supplanter l'ouest au compte de 7-5.

Cette année, il n'y aura pas de lendemain, car un seul match d'Etoiles sera présenté. On peut donc prévoir une joute excitante au possible.

L'équipe de la division est sera dirigée par Adjuat Côté et Gérard Theriault, respectivement instructeur des Cascades de Beauport et des Rochers de Grand-Mère.



Claude Roy



Jacques Laplante

Un but de Yvon Drolet évite la défaite de son équipe

DRUMMONDVILLE (AL) — Un but de Yvon Drolet avec moins de deux minutes à jouer dans la partie, a évité une défaite au Pepsi-Cola qui annulait 2-2 avec le Centre de Loisirs de l'Escapade.

L'autre but du Pepsi a été marqué par Marcel Courchesne au dépens du gardien Jacques St-Laurent. François Bonin et Gilles Mercure ont enfilé le disque derrière Pierre Ouellet pour les buts de l'Escapade.

Dans l'autre joute, le Sylvania dirigé à l'offensive par Mario St-Louis avec deux buts et cinq passes, a triomphé du Beaulieu Transmission 7-2. Jean Lavigne et Jacques Chabot avec chacun deux buts et André Joyal avec l'autre, ont pris en défaut le gardien Jean-Guy Cloutier. Claude Paris n'a permis qu'à Jean-Marie Lemire et Romain Hamel de loger le disque dans son filet. Le but de la victoire est sur-

venu après 4:05 minutes de Bélangier a écopé d'une mauvaise conduite.

CLASSEMENT

	G	P	N	Tot
Pepsi-Cola	5	2	3	13
L'Escapade	5	3	2	12
Sylvania	4	5	1	9
Beaulieu	2	6	2	6

COMPTEURS

	B	A	Tot	Pun
J. Luc Bessette, P.C.	11	24	37	6
Yvon Drolet, P.C.	17	17	34	2
Denis Laliberté, P.C.	14	14	28	4
Jean Lavigne, Syl.	7	16	23	26
Mario St-Louis, Syl.	13	9	22	4
Réjean Lacharité, Syl.	5	9	14	8
Normand Brousseau, B.T.	5	8	13	2
François Bonin, L'Esc.	6	3	11	9
Pierre Vallée, B.T.	6	5	11	8
Luc Morrissette, Syl.	6	4	10	4
Romain Hamel, B.T.	6	4	10	16
Pierre Tanguay, L'Esc.	1	9	10	6

Victoire facile pour le Denis Chapdelaine

DRUMMONDVILLE, (A.L.) — Les joueurs du Denis Chapdelaine qui sont à la conquête du championnat de la saison régulière dans la ligue Indus-

co Molson de hockey, ont vu le é é é à la suite d'un cadeau de la Boucherie Dionne.

Les équipiers de la Boucherie Dionne qui sont inshallés au cinquième rang de cette ligue, ont tout simplement oublié de se présenter lors de la rencontre de la journée. Les dirigeants du circuit n'ont rien eu d'autre à faire que d'accorder une victoire au meneur de la ligue victorie qui sera inscrite au compte de 1-0 dans les fichiers.

Trois buts sans réplique dont deux au dernier engagement, ont permis au Provincial Oxygen de vaincre le Langlais T.V. 4-1 dans la deuxième rencontre de la journée. Le Provincial avait pris les devants dans le premier vingt sur un but de Georges Gélinc. André Boivin devait toutefois niveller le pointage dans la huitième minute de la deuxième période. Syvio Bélangier a remis les siens en avançant six minutes plus tard, déjouant le gardien Jacques Lacroix. Ce fut ensuite les troisième et quatrième buts comptés au dernier engagement. Eric Shooner et Mario St-Louis ont été les artisans de ces deux derniers filets.

C'est Marcel Bergeron qui a reçu le crédit de la victoire. Huit punitions ont été purgées au cours de la rencontre dont une minuscule, une majeure et une mauvaise conduite à Maurice Marquis à la onzième minute de la troisième période.

Mezzanine 5 St-Zéphérin

Deux buts et une passe de Jules Béland ont propulsé la Mezzanine à un gain de 5-2 sur le St-Zéphérin dans la dernière confrontation de la ligue de hockey Indusco Molson. Les gagnants ont pris les devants 3-1 dans la première période et leur victoire ne fut jamais mise en doute par la suite. C'est toutefois à Raymond Trucotte du St-Zéphérin d'ouvrir le pointage dans cette joute, soit après seulement 1:15 minute de jeu. En plus de Béland avec un but, Ben Robidas et Gaston Rocheleau ont marqué dans cette première période. Béland revenait à la charge et deuxième tandis que Lucien Doucet portait le compte 5-1, déjouant le gardien Luc Turcotte. Daniel Lemire a finalement clôturé le pointage de la soirée pour le deuxième but des siens contre Jacques Groulx. Seulement quatre punitions ont été servies au cours de cette joute.

Les prochaines joutes de la ligue Indusco Molson auront lieu le 16 décembre prochain, à 11h.45 au Langlais T.V. visite St-Zéphérin, à 1 heures la Boucherie Dionne aura comme adversaire la Mezzanine tandis qu'à 4h.45 ce sera l'affrontement entre le Denis Chapdelaine et le Provincial Oxygen.

	G	P	N	Pts
Denis Chapdelaine	4	1	7	14
Provincial Oxygen	3	3	7	11
St-Zéphérin	3	4	0	10
Langlais T.V.	3	4	1	5
Boucherie Dionne	2	4	1	5
La Mezzanine	1	7	1	3

Rallye mixte du club Cadac

DRUMMONDVILLE (AL) — Le prochain rallye du club Cadac aura lieu samedi le 15 décembre prochain.

Cette compétition sera mixte et les participants devront parcourir une distance de 37 milles. Le coût d'inscription sera un cadeau d'une valeur de \$1 à \$2. Le départ se fera au local du Club Cadac de l'hôtel Rodcor. Le premier départ s'effectuera à 6 heures précises.

L'arrivée est prévue au club Nautique du chemin Hemming. Des trophées seront remis aux trois premiers gagnants. Un tirage moitié-moitié et un encan chinois auront lieu au cours de la soirée.

Les membres qui n'auraient pas renouvelé leur carte de membre sont invités à la faire immédiatement. Le coût de la carte pour les hommes est de \$15 tandis qu'il est de \$5 pour les femmes. L'organisation a prévu plusieurs activités pour la prochaine saison.

Une compétition de motos sur glace

DRUMMONDVILLE, (A.L.) — Une première compétition de motos sur glace aura lieu dimanche prochain, le 16 décembre, à la plage Richard. Cette course est organisée par le Moto Club Drummond et est sanctionnée par l'Association Canadienne de Moto.

Plusieurs compétitions dont la réputation n'est plus à faire dans le monde motocycliste, ont confirmé leur participation lors de cette journée. Parmi les coureurs de la région, mentionnons les Blais, Lamotte, Dubreuil, Paillé, etc., qui ont tous fait belle figure au

niveau provincial l'été dernier. Ces compétiteurs en feront voir de toutes les couleurs aux personnes qui se rendront sur les lieux.

Cette première course a été organisée dans le but de mieux préparer le public et les coureurs à la série de championnat provincial qui se déroulera sur une période de six courses au cours de l'hiver. Trois de ces compétitions seront présentées à Drummondville tandis que les trois autres auront lieu à Pointe Claire.

Les amateurs qui en seront à leurs premières compétitions de motos sur glace, assisteront à une compétition de classe "Stud", ce qui signifie que les pneus des engins sont garnis de clous et deviennent ainsi beaucoup plus maniables sur glace vive. Ceci n'empêche pas que les coureurs ont besoin de beaucoup d'habileté afin de mener à bonnes fins leurs prouesses. Il est assuré que la compétition qui débutera au début de l'après-midi, ne sera que si la température le permet.

UN CADEAU UTILE

Mobylette

DE MOTOBÉCANE

OFFREZ-LA POUR NOËL

Auto-l'option TILDEN

Spécial fin de semaine plus de 10' par mille (assur. incl.)

ESTRÉE SHELL

567-2666

LA TRIBUNE

VUE et LUE par PLUS de 200,000 PERSONNES tous les jours

AUCUN COMPTANT REQUIS

coût: 35¢ par jour

GINGRAS & Fils Ltee

750 King Est et 10, 10e Avenue Sud, SHERBROOKE — Tél.: 569-9464

Utilité, pratique, économique. Les jeunes de tout âge seront heureux de recevoir ce magnifique cadeau.

N'exige pas de permis de conduire, ni de plaques d'immatriculation.

Aucune limite d'âge.

Peut servir de bicyclette d'exercice.

5 différentes modèles

200 milles au gallon

6 mois de garantie, etc.

NE FAITES PAS TOUT LE CIRCUIT VOUS SEREZ FOURBUS

pour ses cadeaux

RENDEZ-VOUS DIRECTEMENT

chez

BLAIS • MADRO Inc.

Mercurie de qualité pour messieurs

149, Wellington Nord Sherbrooke

VENTE DE MOTONEIGES SKIROULE 1973-1974

CETTE SEMAINE

Compte tenu de la qualité, des prix aussi bas n'ont pas été vus, depuis les 10 dernières années à Sherbrooke.

17 MOTONEIGES 1973 À LIQUIDER À PRIX TRÈS SPÉCIAL

SKIROULE RT 440

35c.v., 2 cyls, chenille de 17 pouces, suspension à glissière, amortisseur à l'arrière. Reg. 1199.00

947.00

SKIROULE RTX 440

40c.v., 2 cyls, chenille de 15 pouces, indicateur de vitesse, amortisseur à l'avant et à l'arrière, suspension à glissière. Reg. 1299.00

997.00

SERVICE DE FINANCEMENT

sur les lieux, si désiré. AUCUN COMPTANT. JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER.

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE

GRATIS!

1 HABIT DE MOTONEIGE

2 pièces, en Fortrel

Couleur argente et noir

Pantalons à bretelles

valeur rég. \$10.50; et en plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

Avec tout achat d'une motoneige 1973 ou 1974, vous recevrez gratuitement

CENTRE DE CAMPING & SPORT SHERBROOKE SURPLUS INC.

Boul. Bourque, Rock Forest — Tel.: 562-7073 OUVERT de 9 A.M. à 9 P.M.

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — La Régionale St-François vient de faire un autre cadeau (?) à une commission scolaire. Quelques semaines après avoir transmis l'enfance inadaptee à la commission scolaire locale, elle vient de décider de lui remettre aussi les enfants de langue anglaise. Il n'y a aucune dépense à ce changement: les enfants de langue anglaise ne font que changer de juridiction, passant de la régionale à la locale. Il semble bien que ce soit une tendance générale que les élèves de moins de 12 ans relèvent tous d'une commission scolaire locale plutôt que d'une régionale, pour être avec des jeunes de leur âge.

Hier, un événement rare s'est produit au palais de justice alors qu'un juge de la Cour Fédérale siegeait. Il s'agit de M. Raymond Décarie de Montréal, qui venait entendre une cause impliquant une entreprise drummondvilloise qui a fait faillite et d'impôt fédéral. Il s'agissait d'établir le montant d'impôt restait à payer au moment de la faillite et de décréter un hypothèque de la même valeur sur l'acquéreur de l'édifice de la compagnie faillie. C'est très rare qu'une cour fédérale siege à Drummondville, et Me Décarie s'est dit heureux de venir dans une si belle cité.

L'accident mortel survenu hier matin à St-Germain éablit à 40 le nombre de personnes qui ont perdu la vie tragiquement dans le comté de Drummond depuis janvier. L'an dernier, il y en a eu 43. Est-ce à dire que dans les derniers 15 jours, le bilan de l'an passé sera dépassé? C'est à craindre.

Enfant de 5 ans renversé

DRUMMONDVILLE-SUD (MD) — Le jeune Réal Grandmont, âgé de 5 ans, fils de M. Jacques Grandmont domicilié au 2025 boulevard Mercure à Drummondville a été blessé lorsqu'il fut renversé par une automobile, hier matin sur la 112e avenue, près du boulevard Mercure.

Blessé à une jambe, l'enfant fut immédiatement conduit à l'hôpital Ste-Croix par l'auto-patrouille. L'automobile impliquée était conduite par M. Charles Pénélon de la 112e avenue à Drummondville-Sud. Ce sont les agents Gérard Pit et Arthur Fleurent du la Sûreté de Drummondville-Sud qui se sont rendus sur les lieux.

Chronique municipale

Drummondville-Sud

DRUMMONDVILLE-SUD, (MD) — Réuni en assemblée régulière, le conseil de ville de Drummondville-Sud a fait connaître le rapport de la construction pour le mois de novembre 1973. Ainsi, il y eut 10 permis émis pour un montant de \$121,3000. Il y eut sept nouvelles maisons de construite pour la création de sept unités de logement.

La négociation avec les employés municipaux est maintenant en conciliation, les deux parties n'ayant pas réussi à s'entendre.

Alors que les premières négociations sont dans un cul-de-sac, la ville se prépare à négocier avec ses policiers. A cet effet, une rencontre est prévue entre les négociateurs de la ville et ceux-ci mardi prochain. La ville devrait alors présenter ses contre-propositions.

Une résolution a été adoptée approuvant l'estimation finale des plans pour les travaux de remplissage au parc Christ-Roi, estimation s'élevé à \$17,744.57.

Un nouveau développement serait sur le point de se réaliser entre a 121e avenue et la 123e avenue. Il y aurait une cinquantaine de maisons à bâtir.

Pour le détournement du ruisseau Cacouana, il reste à faire les plans et estimations définitives, les travaux d'arpentage, etc... Le tout a été remis à plus tard, le conseil ayant décidé qu'il essaierait d'obtenir les mêmes avantages que pour le ruisseau Marconi. C'est-à-dire le faire déclarer cours d'eau de comté et faire endosser les frais des travaux par le gouvernement et les autres municipalités impliquées.

Une demande a été faite par la compagnie T.V. Drummond pour exploiter une entreprise de cabodiffusion à Drummondville-Sud. La demande a été acceptée, le conseil n'y pas d'objectif majeure.

Le conseiller Clément Boisvert a été nommé sieger à la Commission Industriel de Drummondville.

Le conseil a voté un montant de \$35 par paroisse pour les paniers de pauvres.

Nouvel exécutif de la Légion

EAST ANGUS (GP) — Lors de son assemblée régulière, la Légion canadienne royale, section 25, d'East Angus, a procédé à l'élection de son nouvel exécutif pour l'année 1974.

Election

M. Norman Davis présida l'élection par l'entremise de son secrétaire, rapporte les nominations suivantes: président sortant de charge 1971-73 et président honoraire, M. W. Beattie; président M. Irving; vice-président, M. Maurice Roy; secrétaire M. Simon Lagueux; c.d. trésorier, M. Réal Gagnon; sergent d'armes, M. Jean-Paul Lépitre.

Assermentation

Il fut résolu à l'unanimité que la cérémonie d'assermentation des membres du nouvel exécutif ait lieu le 8 janvier 1974 au io-

Remerciements

Au cours des délibérations de cette assemblée, le Camarade W. Beattie et les membres de son exécutif sortants, désirent remercier publiquement les membres du comité de coquelicots et tous ceux qui, de près ou de loin, y compris toute la population d'East Angus, ont contribué au succès de cette oeuvre bienfaisante.

Recettes

Les recettes nettes au montant de \$118 permettront à des anciens combattants handicapés de bénéficier de prothèses.

Mécontentement

WINDSOR (JA) — Les employés de bureau de la Domtar de Windsor étaient très mécontents des offres patronnales faites mercredi soir. C'est par un vote de 100% qu'ils ont refusé cette proposition qui a fait suite à une période intense de 10 jours de négociations.

Les employés de bureau ne sont pas satisfaits des hausses de salaires proposées, des clauses d'ancienneté et celles d'engagement de personnel. Selon le communiqué qui a été émis

mercredi soir à la suite de cette assemblée où 49 des 67 employés étaient présents, la conciliation a été demandée.

Le conseiller technique des employés est Yvon Marchand de la CSN et les membres du comité de négociations sont Michel Champagne, le président, Robert Kendall et Denis Lupien. Le communiqué mentionne que le syndicat demeure très ouvert à rencontrer de nouveau la compagnie pour négocier encore.

Conseil de comté: hausse du taux de la taxe de 3 à 5 cents du \$100

DRUMMONDVILLE, (GP) — Pour subvenir à ses besoins en 1974, le Conseil de comté a dû hausser de 1 cent du \$100 d'évaluation son taux de taxe, le faisant passer de 3 à

5 cents du \$100 d'évaluation. C'est la décision qui a été prise en présence de tous les maires du secteur rural du comté de Drummond, lors de la réunion périodique du conseil de comté, sous la prési-

dence du préfet, M. Gérard Bergeron, maire du village de St-Germain.

Ces taxes sont réclamées directement aux conseils municipaux des municipalités en-

vironnantes qui les paient en se basant sur leur propre évaluation.

La hausse n'est pas si importante qu'elle n'a l'air au début, puisqu'elle avait été

précédé l'an dernier d'une importante baisse. De plus, il y aura des changements dans les cotisations des municipalités, puisqu'avec des rôles confectionnés selon les diverses modalités locales, le conseil de comté a décidé d'appliquer aux évaluations municipales le système de norma-

lisation appliqué par la Commission scolaire de Drummondville.

Ces changements seront annoncés et commentés dans les diverses municipalités du comté lors des prochaines assemblées du conseil de chacune des paroisses, à leur session de janvier.



Vernissage

M. Dessureaux, surintendant général de la Compagnie CIL, s'est dit heureux de présenter l'imposante collection CIL à Drummondville. Il fit l'éloge de travail fait en ce sens par M. Gilbert, professeur d'art, à M. Ferdinand Smith de la Caisse populaire St-Grégoire ainsi qu'aux responsables du Centre culturel qui ont rendu cette manifestation possible. Une foule nombreuse s'était rendue sur les lieux pour assister à ce vernissage.

(Photo Michel Dionne, La Tribune)

Un centre d'hébergement de \$700,000

DRUMMONDVILLE-SUD (MD) — Les travaux pour la construction du nouveau Centre d'hébergement de Drummondville-Sud débuteront au printemps prochain et le coût approximatif du projet sera de l'ordre de \$600,000 à \$700,000. C'est une réalisation conjointe

de la municipalité et de la Société d'habitation du Québec. Comme c'est l'habitude dans ce genre de réalisation, la ville souscrit 5% des montants de l'immobilisation, ce qui aux dires des édiles municipaux pourrait représenter le terrain que la municipalité fournit. De par

ces mêmes ententes, s'il y a un déficit, la part de remboursement de la ville se situe à 10% du montant du déficit.

Le projet de Drummondville-Sud est donc un de 52 unités de logement réparties en deux bâtisses de deux étages. Ce sont naturellement des logements à

prix modiques, à l'intention des personnes âgées étant entendu que celles de Drummondville-Sud auront la priorité. Les logements ont tous une cuisine et une ou deux chambre à coucher selon les besoins. Les appels d'offre seront lancés dès mercredi prochain.

Perfectionnement: division en trois...

DRUMMONDVILLE (GP) — Trois commissions scolaires de la région de Drummondville se sont divisés pres de \$20,000 pour le perfectionnement des maîtres pour des études à temps partiel ou de recyclage.

Cette décision a été prise à la suite d'une recommandation du comité de perfectionnement qui "s'est penché" sur la question.

M. Pierre Shedler a fait savoir que la somme de \$90,000 qui sert au perfectionnement des enseignants a été utilisée

pour des études à plein temps pour une somme de \$70,000 et que le reste servira pour des cours à temps partiel. La Régionale St-François recevra \$11,400; la Commission scolaire de Drummondville \$3,844 et la Commission scolaire d'Acton Vale \$1,252. Ces sommes seront distribuées dans une proportion de 46% aux enseignants qui ont fait des dépenses à ce sujet. Ainsi, si les cours d'un professeur lui ont coûté \$200, il se verra rembourser de \$92 par la Commission scolaire.

Noël chez les Fermières

EAST ANGUS, (GP) — Comme par les années passées, les Fermières de Bury ont profité de leur réunion de décembre pour fêter la venue de Noël avec les enfants.

Le curé Dominique Breton était de la partie, ainsi que Sr Lucille Belavance, qui s'intéresse beaucoup à l'amusement et la formation culturelle des enfants.

Cadeaux — Les membres du Cercle ont offert un cadeau en argent, (\$25) à leur dévoué pasteur, qui adressa la parole, en remerciant les dames pour leur générosité à son égard. Il assura ces dernières qu'il était toujours à leur disposition et qu'il aimait toujours se rendre aux assemblées, car dit-il: "Vous êtes un groupe, où la coopération, la générosité, la bonne entente, la serviabilité vont de pair, et je vous en félicite." Il les exhorta à continuer à continuer à travailler toutes ensemble, car dit-il c'est la clef du succès, et il souhaita à toutes, un joyeux Noël au milieu de tous les leurs.

Goûter — A l'issue de cette fête, un délicieux goûter a été offert par les dames, à tous les parents présents et aux enfants, c'était un vrai goûter de Noël qui faisait la joie des grands et petits; déjà on sentait que Noël s'en vient, car il eut des chants et de la musique de Noël. 25 parents étaient présents et une quarantaine d'enfants étaient de la partie.

A l'Unité sanitaire — Cookshire — Des cliniques de puériculture auront lieu du 17 au 21 décembre de 2 heures à 3 heures, aux dates suivantes: lundi - 17-12-73 - aucune clinique; mardi - 18-12-73 COOKSHIRE - Unité sanitaire; mercredi - 19-12-73 - SA WYERVILLE - High school; jeudi - 20-12-73 - EAST ANGUS - sacristie église St-Louis de France; vendredi - 21-12-73 - aucune clinique.

Un somme de \$25, a été offerte à Sr. Lucille Bellavance, pour son comité des loisirs.

Le père Noël, personnifié par M. Bessette, fit son apparition; et ce fut dans un silence général, suivi de cris de joie de tous les enfants qu'il fut reçu. Il remit à chaque enfant, un sac de bonbons.

Après une longue polémique où s'opposait surtout Mme Monique Gosselin, échevin et M. Broadhurst, secrétaire-trésorier de cette municipalité, accompagnée de Me Joseph E. Cassar, son avocat, le conseil municipal a décidé par résolution qu'il continuerait la même politique que les années passées et qu'il ne pourvoirait pas à l'entretien d'hiver de cette route à caractère officieusement privé.

Plus de 20 personnes assistaient à cette réunion dans l'espoir de voir enfin éclaircir la question délicate et ténébreuse de ce pont, reconstruit à grands frais en 1970, et qui ne sert qu'à desservir deux terrains actuellement

inhabités, destinés à l'agriculture.

Après une longue polémique où s'opposait surtout Mme Monique Gosselin, échevin et M. Broadhurst, secrétaire-trésorier de cette municipalité, accompagnée de Me Joseph E. Cassar, son avocat, le conseil municipal a décidé par résolution qu'il continuerait la même politique que les années passées et qu'il ne pourvoirait pas à l'entretien d'hiver de cette route à caractère officieusement privé.

Par contre, M. Claude Dumont a été choisi agent d'administration sur 30 postulants, pour la Commission scolaire Régionale. M. Dumont entre en fonction lundi prochain.

Mlle Huguette Cossette a été engagée comme sténo-secrétaire.

Le comité de mise à jour a suggéré l'acceptation de dépenses pour des cours, des congrès et une exposition, le tout d'une couple de centaines de dollars.

Une discussion est intervenue à propos de l'indexation des professeurs suppléants et à la leçon. Pour les enseignants, il aurait fallu le calculer sur la ratio 1-17 alors que la Régionale, répondant que leur engagement n'était pas effectif au premier juillet, n'en tient pas compte dans le calcul de l'indexation. Cependant, la Régionale admet leur avoir payé leur salaire en retard et fera parvenir, à chacun des concernés, un cheque comprenant les intérêts: quelques sous chacun.

Le prix des repas complets dans les cafétérias sera haussé de 85 cents à \$1 à compter de janvier prochain. Le président, M. Marcel Proulx, a expliqué que cette hausse se justifie par l'augmentation constante de toute la nourriture, surtout des viandes... M. Proulx est propriétaire d'une entreprise de boucherie...

Deux démissions ont été acceptées dans le personnel, soit celles de Mme D. Dauphinais qui quitte la région et de Mme Diane Verville, qui retourne aux études.

Mme Huguette Têtreau a été choisie, parmi quatre interressées, comme adjointe à l'école polyvalente Robert Ouintet d'Acton Vale.

Aucune nouvelle pour les projets Initiatives locales

DRUMMONDVILLE (MD) — Pas de nouvelle des subventions pour les projets d'Initiatives locales, et les différents groupements qui ont présenté un projet au gouvernement sont encore en attente. On sait que les projets acceptés devaient être connus le premier lundi de décembre. De plus, on se rappellera que des informations voulaient que seulement 6 ou 7 projets sur les 40 ou 45 présentés bénéficieraient d'une subvention. Ce qui n'est pas sans créer une certaine inquiétude chez ceux

qui sont actuellement en attente.

Atelier protégé

Un projet en autre, l'un des plus intéressants peut-être, fonctionne déjà depuis un an et demi, soit l'Atelier protégé, qui donne du travail à près de 30 handicapés, est dans une situation des plus incertaines. Actuellement les animateurs travaillent bénévolement, sans rémunération, espérant que le projet est l'un des élus...

Exercice financier de Marbleton: équilibré

MARBLETON, (GP) — L'exercice financier de la municipalité de Marbleton pour l'année 1973 se termine par un équilibre à cent pour cent de ses revenus et dépenses prévus au budget du début de l'année.

Les comptes de taxes sont perçus en entier au premier décembre.

La perception des taxes municipales s'est effectuée à cent pour cent des comptes à percevoir au premier décembre 1973.

Les édiles sont M. Emilien Lacroix, maire, et les conseillers Veilleux, Antonio Lessard, Florian Breton, Abel Wosson et André Bernard; le secrétaire-trésorier, M. Louis E. Beaugard, est en fonction à ce poste depuis 18 ans dans cette même municipalité. Le maire et son conseil profitent de l'occasion pour souhaiter aux contribuables de joyeuses fêtes.

Chronique scolaire

DRUMMONDVILLE (GP) — Presque tous les commissaires étaient présents à la dernière assemblée de la régionale. On a bien spécifié que la prochaine assemblée régulière aura lieu le 16 janvier au lieu du 9, pour avoir le temps de se relever du temps des fêtes...

M. Rémi Blanchard, coordonnateur de l'enseignement général, a été nommé responsable ou répondant du projet de dossier scolaire cumulatif pour le niveau secondaire. Les commissaires ont précisé que ceci ne signifie pas qu'ils sont d'accord avec le principe, mais plutôt que M. Blanchard est chargé de répondre aux parents sur le sujet et de prendre des informations par documentation ou autrement.

La Commission scolaire, profitant d'un octroi inattendu de \$2 par élève pour le programme de développement des langues, vient de commander 77 petites enregistreuses, soit une par professeur de français. On a demandé des projecteurs et des rétroprojecteurs, sans être assuré cependant de les obtenir.

Le prix des repas complets dans les cafétérias sera haussé de 85 cents à \$1 à compter de janvier prochain. Le président, M. Marcel Proulx, a expliqué que cette hausse se justifie par l'augmentation constante de toute la nourriture, surtout des viandes... M. Proulx est propriétaire d'une entreprise de boucherie...

Deux démissions ont été acceptées dans le personnel, soit celles de Mme D. Dauphinais qui quitte la région et de Mme Diane Verville, qui retourne aux études.

Mme Huguette Têtreau a été choisie, parmi quatre interressées, comme adjointe à l'école polyvalente Robert Ouintet d'Acton Vale.

Par contre, M. Claude Dumont a été choisi agent d'administration sur 30 postulants, pour la Commission scolaire Régionale. M. Dumont entre en fonction lundi prochain.

Mlle Huguette Cossette a été engagée comme sténo-secrétaire.

Le comité de mise à jour a suggéré l'acceptation de dépenses pour des cours, des congrès et une exposition, le tout d'une couple de centaines de dollars.

Une discussion est intervenue à propos de l'indexation des professeurs suppléants et à la leçon. Pour les enseignants, il aurait fallu le calculer sur la ratio 1-17 alors que la Régionale, répondant que leur engagement n'était pas effectif au premier juillet, n'en tient pas compte dans le calcul de l'indexation. Cependant, la Régionale admet leur avoir payé leur salaire en retard et fera parvenir, à chacun des concernés, un cheque comprenant les intérêts: quelques sous chacun.

Le prix des repas complets dans les cafétérias sera haussé de 85 cents à \$1 à compter de janvier prochain. Le président, M. Marcel Proulx, a expliqué que cette hausse se justifie par l'augmentation constante de toute la nourriture, surtout des viandes... M. Proulx est propriétaire d'une entreprise de boucherie...

Deux démissions ont été acceptées dans le personnel, soit celles de Mme D. Dauphinais qui quitte la région et de Mme Diane Verville, qui retourne aux études.

Mme Huguette Têtreau a été choisie, parmi quatre interressées, comme adjointe à l'école polyvalente Robert Ouintet d'Acton Vale.

Par contre, M. Claude Dumont a été choisi agent d'administration sur 30 postulants, pour la Commission scolaire Régionale. M. Dumont entre en fonction lundi prochain.

Mlle Huguette Cossette a été engagée comme sténo-secrétaire.

Le comité de mise à jour a suggéré l'acceptation de dépenses pour des cours, des congrès et une exposition, le tout d'une couple de centaines de dollars.

Une discussion est intervenue à propos de l'indexation des professeurs suppléants et à la leçon. Pour les enseignants, il aurait fallu le calculer sur la ratio 1-17 alors que la Régionale, répondant que leur engagement n'était pas effectif au premier juillet, n'en tient pas compte dans le calcul de l'indexation. Cependant, la Régionale admet leur avoir payé leur salaire en retard et fera parvenir, à chacun des concernés, un cheque comprenant les intérêts: quelques sous chacun.

Le prix des repas complets dans les cafétérias sera haussé de 85 cents à \$1 à compter de janvier prochain. Le président, M. Marcel Proulx, a expliqué que cette hausse se justifie par l'augmentation constante de toute la nourriture, surtout des viandes... M. Proulx est propriétaire d'une entreprise de boucherie...

Deux démissions ont été acceptées dans le personnel, soit celles de Mme D. Dauphinais qui quitte la région et de Mme Diane Verville, qui retourne aux études.

Mme Huguette Têtreau a été choisie, parmi quatre interressées, comme adjointe à l'école polyvalente Robert Ouintet d'Acton Vale.

Par contre, M. Claude Dumont a été choisi agent d'administration sur 30 postulants, pour la Commission scolaire Régionale. M. Dumont entre en fonction lundi prochain.

Mlle Huguette Cossette a été engagée comme sténo-secrétaire.

Le comité de mise à jour a suggéré l'acceptation de dépenses pour des cours, des congrès et une exposition, le tout d'une couple de centaines de dollars.

Une discussion est intervenue à propos de l'indexation des professeurs suppléants et à la leçon. Pour les enseignants, il aurait fallu le calculer sur la ratio 1-17 alors que la Régionale, répondant que leur engagement n'était pas effectif au premier juillet, n'en tient pas compte dans le calcul de l'indexation. Cependant, la Régionale admet leur avoir payé leur salaire en retard et fera parvenir, à chacun des concernés, un cheque comprenant les intérêts: quelques sous chacun.

Le prix des repas complets dans les cafétérias sera haussé de 85 cents à \$1 à compter de janvier prochain. Le président, M. Marcel Proulx, a expliqué que cette hausse se justifie par l'augmentation constante de toute la nourriture, surtout des viandes... M. Proulx est propriétaire d'une entreprise de boucherie...

Faisons réparation et moulage de fibre de verre et réparation de motoneiges et bateaux.
535D LINDSAY
tel.: 477-3509

En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (SB) — Ce soir, dans le cadre de leur festival de théâtre, les étudiants du CEGEP de Victoriaville présentent la pièce "La poudre aux yeux" de Labiche au grand auditorium à compter de 19h.30.

Les routiers d'Arthabaska organisent une discothèque pour demain soir à l'école Mgr Côté d'Arthabaska. Cet événement est destiné aux quinze ans et plus.

L'UQTR procédera à deux lancements de livres lundi prochain au pavillon Pierre Boucher à compter de 16h.30. Les auteurs sont deux professeurs de la maison. Les ouvrages sont publiés aux presses de l'Université du Québec.

Sept membres ont assisté à la dernière réunion de l'équipe des mères célibataires. Le conférencier invité était Me Pierre Jutras, avocat attaché à l'aide juridique. La prochaine réunion du groupement aura lieu en janvier.

C'est dimanche que se déroulera le Noël des enfants des Chevaliers de Colomb d'Arthabaska. La fête sera célébrée à la salle de l'hôtel de ville d'Arthabaska à 13h.30.

Les religieux et religieuses de la zone pastorale de Victoriaville se sont réunis à la maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur à Arthabaska récemment pour une demi-journée de ressourcement spirituel. Le président de la rencontre était Yvan Turgeon, sc.

Le Centre des dirigeants d'entreprise, dans un communiqué qu'il a fait parvenir à La Tribune, estime que le temps est venu de réviser les mécanismes de concertation et d'examiner les lois du travail, l'esprit et les procédures de la négociation collective. Selon le CDE, il faut adopter ces mécanismes aux exigences de la société actuelle avant que ne soit enlevée au patronat toute liberté de manoeuvre.

Plus de 60 personnes, hommes et femmes, ont assisté au premier cours sur la vie intérieure donné par le Rév. Père Gignac à la sacristie de l'église Ste-Victoire.

Les organisateurs de cette fête rappellent à la population que la nuit de Noël sera célébrée d'une façon spéciale au juvénat d'Arthabaska. Toutes les personnes qui pourraient se retrouver seules le soir du 24 décembre sont particulièrement invitées à participer à cette nuit organisée à leur intention.

C'est lundi prochain, lors d'une assemblée spéciale, que le conseil municipal de Victoriaville adoptera ses prévisions budgétaires pour l'année 1974. On sait déjà qu'aucune augmentation de taxe n'est prévue pour l'an prochain; il restera à connaître les prévisions détaillées.

Le comité d'information chrétienne de Victoriaville souligne que c'est cette semaine le 10ième anniversaire de la déclaration des droits de l'homme par les Nations-Unies. Cette déclaration a été qualifiée par le pape Jean XXIII comme l'un des actes les plus importants accomplis par l'ONU, informe le comité ajoutant que cet anniversaire devrait "inciter chacun de nous à un sérieux examen de conscience".

Faits divers

Début d'incendie dans une voiture

VICTORIAVILLE (JPA) — Un début d'incendie s'est déclaré dans une voiture, propriété de M. Réjean Bergeron de Victoriaville, près du viaduc sur le boulevard Jutras Ouest.

D'après les renseignements obtenus, toute cette histoire reposerait sur le fait qu'une trop grande quantité d'essence se serait infiltrée dans le carburateur causant ce début d'incendie.

Heureusement tout fut vite mis sous contrôle, avec l'arrivée des pompiers de la ville. Les dommages causés par le feu furent très minimes et M. Bergeron s'en tira à peu de frais.

Collision à deux

Une collision survenue à l'intersection des rues Aqueduc et du Filtre, a impliqué les véhicules de M. Roland Larose et de Mme Gratienne Roy, tous deux de Victoriaville. Les dommages s'élevaient à environ \$1500.

Un poteau en souffrance!

Un léger accident survenu entre le véhicule de M. Gérard Guillemette de Norbertville, et un poteau de l'Hydro-Québec, a causé pour environ \$300 de pertes matérielles. Cette fâcheuse collision s'est produite à l'intersection des rues de Bigarré et Boulevard Bois-Francis Nord.

Sur la Trans-Canadienne

Un accident grave s'est produit sur la route Trans-Canadienne, à la hauteur de Daveluyville impliquant un camion remorque et la voiture de M. Guy Morissette de Longueuil. Celui-ci, d'ailleurs fut blessé assez gravement.

Le tout se déroula lorsque M. Morissette, circulant sur la Trans-Canadienne heurta le camion-remorque de M. Louis Trécartier. Après l'impact, les ambulanciers de la maison Desrochers de Victoriaville, reconduisirent la victime à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, celle-ci souffrant de nombreuses contusions.

Les dommages infligés aux véhicules s'élevaient à environ \$1500. Les constatations d'usage furent effectuées par le constable de Repentigny, de la Sûreté du Québec, poste d'Arthabaska.

Enfant de 5 ans renversé

DRUMMONDVILLE-SUD (MD) — Le jeune Réal Grandmont, âgé de 5 ans, fils de M. Jacques Grandmont domicilié au 2025 boulevard Mercure à Drummondville a été blessé lorsqu'il fut renversé par une automobile, hier matin sur la 112e avenue, près du boulevard Mercure.

Blessé à une jambe, l'enfant fut immédiatement conduit à l'hôpital Ste-Croix par l'auto-patrouille. L'automobile impliquée était conduite par M. Charles Fénélon de la 112e avenue à Drummondville-Sud. Ce sont les agents Gérard Pit et Arthur Fleurent du la Sûreté de Drummondville-Sud qui se sont rendus sur les lieux.

Au ciné-club

VICTORIAVILLE, (AC) — cette façon présenter différentes facettes des films de répertoire, à partir de noms bien connus, tels Bunuel, Looney, Bergman et plusieurs autres.

Le 18 janvier, le ciné-club présentera "Le charme discret de la bourgeoisie" et "L'escalier". Le 15 février: "Le mystère Andromède" et "Un homme libre". Le 15 mai: "L'assassinat de Trotsky" et "Détachement". Le 19 avril: "Le lien" et "Sans mobile apparent". Et enfin le 17 mai: "Sacco et Vanzetti", et John et Mary".

Pas de hausse de taxes à Warwick

WARWICK — Les citoyens de la municipalité de Warwick ne subiront pas de hausse de taxes en 1974. C'est ce qu'a annoncé le maire de Warwick, M. Richard Fortier, hier lors d'une conférence de presse qu'il donnait en compagnie de trois conseillers.

M. Fortier, en même temps qu'il faisait connaître les grandes lignes des prévisions budgétaires pour 1974, informait que c'est parce que le budget '73 avait été équilibré et que celui de '74 allait l'être, selon les prévisions, que la ville pouvait annoncer une stabilité de son taux de taxes. Celui-ci restera donc en 74, le même qu'il était en '73 et en '72, à 70 cents de \$100 d'évaluation foncière.

La taxe d'aqueduc restera à 20 cents au compteur pour les industries et à 25 et 23 cents pour les propriétés privées. Pour

les commerces, la taxe d'enlèvement des ordures restera à \$15 et à \$12 pour les particuliers. La taxe de locataires sera à 8 pour cent, soit, approximativement la valeur d'un mois de loyer, et la taxe d'affaires sera de \$20 à \$200 selon le genre de commerce et demeure donc également inchangée.

Nouvelles imposition

Le maire a cependant précisé que même si pour la plupart des citoyens les taxes resteraient au même taux, une partie d'entre eux seraient imposés sur l'évaluation foncière alors qu'ils ne l'étaient pas en '73 et dans les années antérieures.

Ces personnes seront les propriétaires de maisons-mobiles installées à Warwick. Alors qu'ils ne payaient auparavant que pour l'eau et la cueillette des vidanges, ceux-ci seront en effet

taxés selon l'évaluation foncière à l'instar de tous les propriétaires de maisons, et ce à partir de janvier prochain a informé M. Fortier.

Il a expliqué que les maisons-mobiles de moins de 30 pieds de longueur auront d'abord trois mois d'exemption après quoi ils devront payer une taxe mensuelle. Pour les roulottes de 30 pieds et plus, elles seront imposées mensuellement sans période d'exemption.

La moitié de cette taxe sera versée à la Commission scolaire alors que la municipalité profitera du reste.

Prévisions '74

Dans les prévisions budgétaires '74, la plus grosse dépense de la ville sera consacrée au service de la dette qui absorbera \$127,285 ce qui représente une hausse d'environ \$35,000 par rapport à l'année 73 qui inscrivait \$188,162 pour la dette.

Parmi les autres dépenses, les loisirs accaparent \$53,921 approximativement un huitième du budget, et un fond de réserve de \$40,000 pour défrayer le coût des intérêts sur la nouvelle prise d'eau prend une autre bonne part du gâteau. Le service de la protection de la personne et de la propriété coûtera cette année \$25,620, donc une hausse assez considérable sur l'an dernier. Cette hausse est due à l'engagement d'un policier à plein temps pour la municipalité.

Dans les revenus, les nouvelles constructions dans la ville font passer la taxe foncière de \$60,880 à \$69,980. Il en va de même du service d'aqueduc qui voit passer ses revenus de \$69,493 à \$78,000.

En '74, la taxe des locataires devrait rapporter \$19,532 alors qu'elle a rapporté \$14,369 l'an dernier et les subventions gouvernementales rapportaient 30,000 l'an dernier alors qu'elles devraient procurer \$108,000 pour la nouvelle année. Cette augmentation est due à la nouvelle prise d'eau.

Avec un surplus accumulé de \$12,930, le budget sera équilibré avec \$431,531 de dépenses et de revenus.

Nouvelles express

PRINCEVILLE (GAB) — Le Service d'orientation des foyers de Princeville a complété un programme de 12 rencontres. M. et Mme Réal Bernier ont agi comme couple responsable et M. l'abbé Réal Lemaire comme conseiller spirituel. Une récollection a mis fin à la série mais les contacts se poursuivront entre les 14 couples participants; ces contacts prennent la forme de soirées familiales dans l'un ou l'autre des foyers du groupe.

NORBERTVILLE — Le conseil municipal de Norbertville dont M. Roger Boisvert est le nouveau maire étudie un projet de service communautaire pour la protection contre les incendies et la lutte contre le feu. M. Gilles Gauvreau, secrétaire - trésorier, a reçu instruction de tenir à jour toute la documentation se rapportant à cette étude.

PRINCEVILLE — La Jeune Chambre de Princeville a de nouveau convenu de mettre l'accent sur les affaires municipales et la protection de l'environnement sur ses activités de 1973-74. A l'occasion d'un déjeuner-assemblée au Turlututu, M. Gilles Garneau, président, et les membres présents ont manifesté leur appréciation envers ceux qui ont contribué à la publication du bulletin.

PRINCEVILLE — La ville de Princeville a maintenant un nouveau conseiller dans son équipe municipale; il s'agit de M. Raymond St-Pierre. Il occupera le siège IV pour compléter le mandat de M. Roland Houle qui y était depuis deux ans et qui vient de donner sa démission. M. St-Pierre a déjà siégé durant près de cinq années, dans le passé, au conseil municipal de la ville de Princeville et l'équipe qui l'a nommé, à l'unanimité, considère que c'est là une précieuse acquisition pour seconder la tâche importante de deux prochaines années. Quant à M. Roland Houle, il motive son départ sur des raisons personnelles et sur son travail qui le retient souvent à l'extérieur de Princeville; M. J.-Maurice Talbot, maire, et les conseillers ont exprimé leurs regrets et félicité le démissionnaire pour l'excellent travail qu'il a accompli durant les deux années qu'il a passées à l'administration municipale.

PRINCEVILLE — Les Chevaliers de Colomb de Princeville ont convenu de faire cause commune avec les Chantres de l'amour pour une visite aux pensionnaires du Foyer St-Eusèbe. Cette visite prendra la forme d'une soirée passée avec les personnes âgées de l'institution. Le grand Chevalier du Conseil 5986, M. Guy Cartier, a précisé que cette activité aurait lieu le dimanche, 23 décembre.

PRINCEVILLE — Le service de la police de Princeville a ouvert des enquêtes sur six accidents de la circulation en novembre; ces accidents n'ont fait aucun blessé mais les pertes matérielles sont estimées à \$2,000. En novembre, les policiers ont arrêté cinq conducteurs dont les facultés étaient affaiblies au volant, un autre dont le permis était suspendu. La fiche des billets pour infraction au règlement de circulation et de stationnement est de 31 cas et celle des vols de deux.

PRINCEVILLE — La Commission scolaire Prince-Daveluy qui a son Centre administratif à Princeville, a voté \$200 en faveur de chacune des organisations de loisirs de Daveluyville et de St-Norbert d'Arthabaska. Ces montants sont pour aider à l'aménagement de patinoires qui profiteront aux jeunes de ces localités. D'autre part, M. Germain Pepin, président, et les commissaires ont approuvé les contrats à intervenir entre la Commission scolaire Prince-Daveluy et les entrepreneurs chargés de l'entretien des cours des écoles du secteur pour l'hiver 1973-74.

PRINCEVILLE — Le Cercle social et culturel de Princeville met un comité de gardiennes à la disposition des intéressés à profiter de ce service. Mme Jeanne Brière est la responsable de ce service et des détails peuvent être obtenus en composant, au téléphone 364-5369; Mme Brière s'ajoutera bientôt une aide.



Hache de guerre

Comme il en était fait mention hier dans une nouvelle parue, une vingtaine de parents réunis chez Mme Dugal ont déterré la hache de guerre contre le nouveau dossier scolaire cumulé mis de l'avant par le ministère de l'éducation.

(Photo La Tribune, Victoriaville, André Charron)

Le Rallye Tiers-Monde a remis \$3,000 à Développement et paix

VICTORIAVILLE (SB) — Le mouvement Rallye Tiers-Monde de Victoriaville a tenu à faire une mise au point concernant certains reproches qui lui ont été adressés à la suite de la parution d'une émission télévisée sur les ondes de Radio-Canada concernant la misère qui sévit en

Ethiopie récemment.

Aux reproches en question, qui voulaient que Rallye Tiers-Monde Victo n'ait pas contribué à venir en aide à l'Ethio-

pie, cet organisme répond et informe toute la population du même coup qu'il a fait parvenir le 9 octobre 1973 un montant de \$3,000 à l'organisme privé "Développement et paix" pour venir en aide à l'Ethiopie.

Lorsqu'il a fait cette mise au point, le porte-parole de Rallye Tiers-Monde Victo, M. Roland Gingras, a fait voir au journaliste des pièces justificatives de son affirmation. D'une d'elles était un accusé réception d'un chèque au montant de \$3,000 par le mouvement "Développement et paix" comme contribution en faveur du Sahel, région africaine comprenant sept pays dont l'Ethiopie et affectée par la sécheresse depuis 1967. L'accusé réception précisait que les dons reçus en faveur du Sahel permettraient de fournir des secours d'urgence et surtout de participer à l'action long terme qui s'attaquent aux causes de la situation.

La seconde pièce justificative du Rallye Tiers-Monde Victo était une photo-copie du chèque de \$3,000 que l'organisme de Victoriaville a fait parvenir au "Développement et paix".

M. Gingras a précisé en terminant que le mouvement "Développement et paix" est un organisme privé au même titre que "Oxfam" qui présentait l'émission à Radio-Canada. La différence entre les deux, a-t-il fait savoir, est que Oxfam apporte une aide immédiate aux pays sous-développés alors que "Développement et paix" contribue à l'amélioration des situations à long terme, ce qui convient plus aux vues de Rallye Tiers-Monde.

Le centenaire de Forano Ltée

PLESSISVILLE, (SB) — La ville de Plessisville rendra un hommage à la compagnie Forano Ltée de l'endroit demain pour souligner de façon spéciale le centenaire de son existence.

A cette occasion, deux ministres du cabinet provincial, les autorités de la municipalité de Plessisville et plusieurs personnalités participeront à l'événement. Dans l'après-midi, une visite de l'usine sera effectuée après quoi on assis-

tera à un cocktail suivi d'un souper et la journée sera couronnée par une soirée sociale. Le président fondateur de l'entreprise, M. Forand père, le président actuel, M. Marcel-Paul Forand, le vice-président, M. Louis Presseault de même que plusieurs cadres de l'industrie seront particulièrement honorés.

On sait que la compagnie Forano est une industrie de machines diverses qui emploie présentement 825 personnes et

qui possède un chiffre d'affaires de \$30 à \$35 millions par année.

On se souvient en outre qu'un article paru récemment dans ce journal faisait savoir que grâce à une subvention fédérale de \$159,000 et grâce à un investissement de plus de \$840,000 de la compagnie pour un projet d'expansion, l'entreprise allait embaucher une centaine d'employés de plus d'ici deux ans et augmenter son chiffre d'affaire annuel d'environ \$3 millions.

Campagne de prévention des incendies auprès des étudiants de la région

VICTORIAVILLE, (AC) — Depuis quelques jours et encore en ce moment, les pompiers de la ville de Victoriaville mènent une campagne de prévention des incendies au sein des étudiants de la région. De façon concrète, le service des étudiants de la ré- vice des incendies de la ville

a visité 16 écoles en plus de l'usine Sunray Boats. Chacune des visites donne lieu à la présentation de films éducatifs et à la distribution d'une documentation axée particulièrement sur les risques d'incendies pendant le temps des fêtes. Le document fait

état entre autres des décorations électriques, des papiers d'emballage de cadeaux et, bien sûr, des arbres de Noël qui causent souvent des soucis inattendus.

LE CADEAU IDEAL VOUS LE TROUVEREZ CHEZ:

GYZELLE ENR.

Mme Roger Larivière, prop.
CHAUSSURES
HOMMES — DAMES — ENFANTS
73, rue NOTRE-DAME EST — VICTORIAVILLE
752-4757

CALCULATEUR ELECTRONIQUE "OLYMPIA"
CD51-R Sugg \$124.50 Special \$109.50

Jacques Bergeron Ltd
296 est. Notre-Dame — C.P. 537
Tel. 752-4505
VICTORIAVILLE
Tout pour le bureau
SERRURIERS

La pièce "La sagouine"

VICTORIAVILLE, (AC) — "La Sagouine" cette pièce désormais célèbre d'Antonine Maillet, sera présentée à Victoriaville le 10 janvier prochain. L'activité a été rendue possible par le secteur socio-culturel du service des loisirs, en collaboration avec le bureau régional du ministère des Affaires culturelles. Elle sera présentée au grand auditorium du CEGEP de Victoriaville le jeudi 10 janvier.

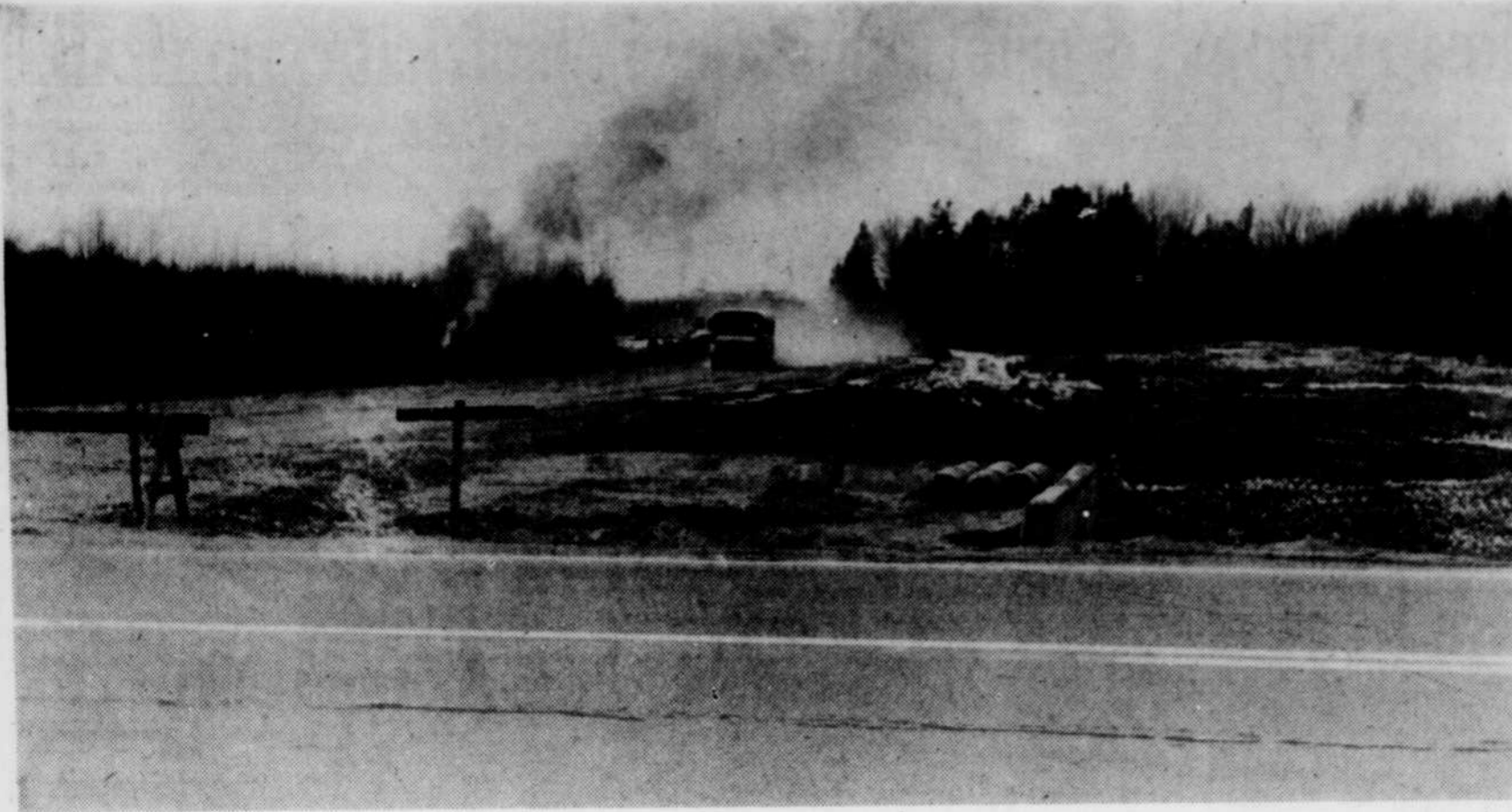
Depuis des mois, les critiques n'ont cessé pas d'éloges envers cette pièce. Ils parlent de "révélation", de "chef-d'oeuvre", de "moment privilégié". C'est un fait que "La Sagouine" est omniprésente depuis son lancement et qu'elle balaye des records d'assistance. L'interprétation que Viola Léger apporte à cette vieille dame de 72 ans explique une partie du succès que remporte la pièce.

Il y a aussi le texte d'Antonine Maillet; un texte empreint d'une couleur acadienne et qui aborde des problèmes simples. Un texte de

LA TRIBUNE
VUE et LUE
par PLUS de
200,000
PERSONNES
tous les jours

VOUS AVEZ QUELQUE CHOSE
À VENDRE?
569-9501
LES PETITES ANNONCES CLASSÉES
C'EST BON MARCHÉ

GARAGE
GILLES LAROCHE
REMORQUAGE — REPARATIONS GENERALES
Spécialité: Transmissions automatiques
de routes sortes — Garantie de 90 jours.
Tél.: 359-2323 — St-Rémi de Tingwick
Prix raisonnable — Estimation gratuite.



Prolongement

Voici l'autre bout du prolongement du boulevard Juras Est actuellement en construction. Cette partie du boulevard rejoint la route 5 à environ un demi mille de l'intersection route 5 - Bois-Francs. Le boulevard Juras débouche maintenant à ses deux extrémités et certains véhicules ont déjà commencé d'y circuler. (Photo La Tribune, Victoriaville, SP)

Une roulotte sauvée par... une piscine?

DRUMMONDVILLE - SUD, (MD) — La roulotte de M. Urbain Langlais de Drummondville-Sud, menacée d'expulsion par la ville, sera-t-elle sauvée par la piscine de Me Michel Duchesne? Il semble en effet que la récente cause gagnée par Me Michel Duchesne contre la cité de Drummondville au sujet de sa piscine, fasse réfléchir les édiles municipaux et plus encore remettre en question l'avis légal qu'ils avaient fait faire dernièrement.

On se souviendra que M. Langlais, citoyen à la retraite, vit avec sa femme dans une maison mobile à l'arrière de son commerce. A la suite de plaintes de quelques citoyens mécontents et malgré l'appui de plusieurs autres à la cause de M. Langlais, la ville s'est vu dans l'obligation de procéder dans cette affaire. Avant de s'embarquer dans "cette galère" comme l'a appelé Me Bordeleau, la ville demanda un avis légal qu'elle venait de

recevoir. Après étude, la ville semblait confiante de ses chances de l'emporter dans un procès éventuel et devait en parler lors de la dernière réunion du conseil.

Changements
Mais entretemps est intervenu le jugement de la cour en faveur de Me Michel Duchesne et contre la municipalité de Drummondville. Me Bordeleau trouve suffisamment de similitude entre les deux causes pour justifier une nouvelle étude de l'avis légal en tenant compte de ces nouveaux faits. Selon Me Bordeleau, si la piscine de Me Duchesne n'a pas été considérée comme un deuxième bâtiment ou deuxième immeuble, il est peut-être possible qu'il en sera de même pour la roulotte de M. Langlais. De plus, comme dans le cas précédent, subsistant le doute et la présomption de discrimination de la part de la municipalité envers les propriétaires de maisons-mobiles, puisque la municipa-

lité n'a pas prévu d'endroit pour de tels aménagements... "Tout cela fait que notre cause vaut ce qu'elle vaut" devait conclure Me Bordeleau.

Sursis
M. Langlais bénéficie encore d'un sursis puisque la décision du conseil qui devait être connue cette semaine est maintenant reportée à une date indéfinie. "Peut-être que le jugement sur la piscine modifiera l'avis légal déjà reçu. Il faut réétudier la question" conclut M. Lucien Morissette, maire de Drummondville-Sud.

LA TRIBUNE
VUE et LUE par PLUS de 200.000 PERSONNES tous les jours

Augmentations réparties sur trois ans

ARTHABASKA, (SB) — Le secrétaire de la Fraternité des policiers-pompiers d'Arthabaska, M. Gaétan Roy, a informé que deux erreurs s'étaient glissées dans un article paru la semaine dernière concernant la nouvelle convention collective des policiers de cette municipalité.

Au lieu de 40 jours de congés fériés ainsi qu'il était mentionné dans cet article, c'est 14 jours que la nouvelle convention accorde aux policiers. De plus, la convention ne sera pas effective à partir du 1er janvier 74 pour se terminer le 31 décembre 1976, mais elle est déjà en

vigueur depuis le 1er décembre dernier et elle sera échu le 1er décembre 76. En ce qui a trait aux augmentations de salaires, M. Roy a tenu à bien préciser que les hausses de \$30 à \$40, dépendamment du nombre d'années d'expérience de chaque policier, sont réparties sur

une période de trois ans et ne sont pas accordées en totalité la première année.

Pour ce qui est du policier qui atteindra sa 5ème année de services pendant la présente convention, il doit bien être entendu qu'il recevra une augmentation de salaire. Mais comme il n'y avait auparavant que des conventions individuelles et qu'aucun policier d'Arthabaska n'avait 5 ans d'expérience, son augmentation ne peut être calculée par rapport à une convention précédente.

Les discothèques étudiantes sont autorisées pourvu que...

DRUMMONDVILLE, (GP) — C'est avec beaucoup de soins que les commissaires ont étudié une réglementation générale pour les discothèques dans les écoles de niveau secondaire.

L'attention des commissaires a surtout été attirée par le fait qu'il s'agissait d'une politique globale qui pouvait influencer sur de tels événements cette année et dans l'avenir.

Objectifs
Le directeur général, M. Jean-Yves Desjardins, a expliqué que les objectifs avaient été élaborés: il s'agit d'améliorer la connaissance des étudiants sur leur société, un apprentissage à la vie, un complément de formation et une harmonisation de l'élève avec son milieu.

Après cet exposé, les commissaires se sont dits prêts à accepter la tenue de discothèques dans les écoles pourvu que les conditions suivantes soient acceptées.

Pourvu que
— En premier lieu il faudra que ces discothèques se tien-

nent occasionnellement, non périodiquement, comme par exemple à toutes les semaines.

— Deuxièmement, il faut qu'il y ait responsabilité de la direction de l'école où se tient l'événement. Il n'est pas nécessaire que le directeur soit présent en personne, mais il faut que la direction voie à ce que des adultes, enseignants ou parents, soient présents et représentent l'autorité.

— Troisièmement les commissaires formulent une interdiction totale pour toute boisson alcoolique et toute drogue.

Finalement, les organisateurs devront demander un coût d'entrée minime pour couvrir les frais de la soirée.

Au cours de la discussion qui suivit, il fut mentionné que les discothèques ne pouvaient pas être imposées aux directions d'écoles, que les parents peuvent y participer davantage en tant que membres des comités d'écoles et des associations de parents et que finalement, pour être approuvé, tout projet doit être soumis au directeur des services aux étudiants.

Protonotaire: directeur à Amos

ARTHABASKA, (SB) — Le protonotaire du district judiciaire d'Arthabaska, M. Serge Carrier, quittera la région au début du mois de février prochain pour aller occuper le poste de directeur régional de la zone Nord-Ouest québécois à Amos.

M. Carrier s'occupera de

l'administration judiciaire des régions de l'Abitibi et du Témiscamingue. A Arthabaska, il est administrateur judiciaire local.

Année chargée pour les métiers d'art

Victoriaville, (SB) — Après une exposition commerciale tenue à l'hôtel de ville au début de l'automne, et après leur salon des métiers d'arts qui se déroule actuellement dans la Caisse populaire locale, les membres de l'association des métiers d'art des Bois-Francs

tiendront plusieurs autres activités avant la fin de leur année fiscale.

Au mois de février et mars, ils présenteront deux ou trois expositions et participeront possiblement au festival de l'étable de Plessisville au printemps prochain. Pour Pâques, ils mettront sur pieds un grand salon auquel pourront participer tous les initiés aux métiers d'art de la région.

Selon le président du groupe, M. Normand Ferrier Le

Clerc, une année ainsi chargée laisse voir un début prometteur pour les métiers d'art des Bois-Francs. Cela montre une volonté réelle de réussir de la part des membres, déclare-t-il, et un intérêt manifeste de la population qui encourage réellement ceux qui font profession de créateurs.

Actuellement, l'association regroupe une dizaine d'artisans dans presque autant de disciplines différentes. M. Le Clerc fait savoir que l'intérêt même de l'association,

celle-ci mettra en application une formule permettant à tous qui s'adonnent à une discipline artisanale sans nécessairement vouloir en faire un métier de devenir membres et ainsi de bénéficier de plusieurs avantages offerts par l'association. Cette formule contribuera évidemment à faire des métiers d'art une association plus représentative.

Illumination

VICTORIAVILLE, (SB) — Depuis le début de la semaine, la rue Notre-Dame scintille d'un éclat particulier entre le boulevard Bois-Francs et l'hôtel de ville. C'est que le système d'illumination des fêtes y a été installé grâce à une initiative de la Jeune Chambre Locale.

En outre, on a mis la dernière main à l'installation des haut-parleurs le long de cette rue pour y diffuser, en musique continue, des airs appropriés à cette époque de l'année.

Pour ce tout soit, informe le responsable de cette activité, M. Michel Constant, il ne manquera plus que la participation des marchands à la souscription de la Jeune Chambre et... la neige.

tiendront plusieurs autres activités avant la fin de leur année fiscale.

Au mois de février et mars, ils présenteront deux ou trois expositions et participeront possiblement au festival de l'étable de Plessisville au printemps prochain. Pour Pâques, ils mettront sur pieds un grand salon auquel pourront participer tous les initiés aux métiers d'art de la région.

Selon le président du groupe, M. Normand Ferrier Le

33 dossiers de plus

ARTHABASKA, (SB) — Au cours du mois d'octobre dernier, 168 dossiers, soit 33 de plus qu'en septembre, ont été ouverts à la cour des petites créances du palais de justice d'Arthabaska.

Le montant total des sommes réclamées s'est élevé à \$42,476. Sur cette somme, \$15,695 ont déjà été récupérés et les cas présentés ont été réglés à 42%, et cela dans un seul mois.

Depuis l'ouverture de cette

Policier à temps plein

WARWICK, (SB) — La population de Warwick sera dorénavant assurée de la protection d'un policier à temps plein. C'est le maire de la municipalité, M. Richard Fortier, qui a annoncé cette nouvelle aux journalistes lors d'une conférence de presse donnée à l'hôtel de ville de l'endroit.

M. Fortier a informé que le policier engagé sera M. Albert Boulanger qui est actuellement chef du service de police à temps partiel.

Recours à l'aide juridique si on se prive du nécessaire...

VICTORIAVILLE, (SB) — Lors d'une conférence prononcée devant les membres du Club de l'espoir de Victoriaville, Me Pierre Juras du bureau de l'aide juridique local a fait savoir que tous les assistés sociaux et toutes les personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants pour agir sans être privés du nécessaire peuvent avoir recours au bureau de l'aide juridique.

Pour déterminer quelques personnes n'ont pas les revenus suffisants pour ne pas être privées du nécessaire, a expliqué Me Juras, plusieurs critères sont établis à l'avance.

Ainsi, une personne seule, informé-t-il, qui gagne un revenu brut de moins de \$70 par semaine peut être éligible à l'aide juridique si elle ne possède pas un compte bancaire élevé. Elle, gagner jusqu'à \$85 par semaine avant d'être refusée à l'aide, et ainsi de suite, dépendamment du nombre de personnes à charges. L'état d'endettement du candidat à l'aide pourra également être considéré pour son acceptation.

Informant que désormais la loi de l'aide juridique permet

d'obtenir gratuitement les services d'un avocat au choix du client, Me Juras a précisé que cet avocat pourra représenter son client dans des procédures ou à la cour non seulement pour le défendre, mais aussi pour des poursuites contre certains exploités, pour des complications avec la Commission d'assurance-chômage, etc.

Cependant, de conclure Me Juras, la loi de l'aide ne peut pas s'appliquer dans certains cas tels les poursuites pour diffamation, la rupture de promesse de mariage, l'aliénation d'affection, les contestations d'élections, les infractions à certaines lois

poursuites du genre qui pourraient être intentées dans le but d'obtenir une forme de revenu supplémentaire.

CSN: visite de l'exécutif provincial

VICTORIAVILLE, (SB) — Le président, le vice-président et le secrétaire de la CSN, MM. Marcel Pépin, Claude Girard et Jean Thibault, seront de passage à Victoriaville mercredi prochain pour y rencontrer les travailleurs de la région affiliés à ce syndicat.

C'est ce qu'a fait savoir le Conseil central des syndicats nationaux de Victoriaville dans un communiqué cette semaine.

Le communiqué précise que les trois membres de l'exécutif de la CSN seront à l'école l'assomption à compter de 20 heures pour discuter avec les travailleurs et pour répondre aux questions des journalistes. MM. Pépin, Thibault et Girard n'effectueront cependant pas de visite dans les usines.

Cette visite fait suite à une permission accordée par le bureau fédéral aux membres de l'exécutif de visiter tous les syndicats locaux.

Faire de Drummondville un lieu de rassemblement des congressistes

(Michel Trudel)

DRUMMONDVILLE, (AL) — Le responsable du module socio-culturel à Drummondville, M. Michel Trudel, a démontré l'importance du socio-culturel à Drummondville alors qu'il s'adressait aux membres du club Kiwanis.

M. Trudel, dans son allocution, a demandé à tous les membres présents de méditer afin de faire de Drummondville un lieu de rassemblement pour tous les congressistes de la province. Drummondville est à la croisée des chemins et doit profiter de cette situation. Le responsable de cette

forme de loisir qui continue de prendre beaucoup d'essor dans la vie de tous les jours, faisait cette déclaration après avoir expliqué que les agents de la paix avaient dépensé plus de \$187,000 à Drummondville lors de leur grève, ce qui est un apport économique très important pour la municipalité. Le conférencier avait précisé que c'est grâce à l'utilisation des locaux du centre culturel si les agents avaient optés pour Drummondville.

Au cours de sa conférence, M. Trudel a déploré que le gouvernement n'ait pas dési-

gné Drummondville parmi les zones économiques désignées et qu'il n'y ait pas de conseil de développement à Drummondville. Il a par la suite donné des explications sur le conflit qui avait éclaté au sujet de la présentation de spectacles aux Galeries Drummond, se disant très disposé à recevoir les propositions d'autres groupes en autant que ceci était fait dans le but d'aider au socio-culturel. Il a mentionné aussi que lors des premières rencontres avec les dirigeants des galeries Drum-

mond, il avait toujours négocié afin que les dirigeants de cette compagnie dépendent d'avantage à Drummondville car c'est à cet endroit qu'est leur marché. Selon M. Trudel, il a assez bien réussi de ce côté.

Lors de son introduction, le responsable du socio-culturel avait expliqué brièvement les buts et les structures de son organisme afin de bien situer les membres présents à sa conférence.

Français: langue officielle

Victoriaville, (SB) — Le Centre des dirigeants d'entreprises, section Victoriaville, dans un communiqué, informe que le CDE a rédigé un mémoire destiné au premier ministre Robert Bourassa et au ministre de l'Éducation, François Cloutier, recommandant au gouvernement de proclamer le français langue officielle du Québec.

Ce mémoire, précise le communiqué, soutient que le français et l'anglais devraient être reconnus comme langues communautaires. Le CDE estime "que c'est sans aucun doute dans une affirmation solennelle du caractè-

re français de l'état que les Canadiens français trouveront d'abord les éléments de sécurité qui leur font défaut actuellement".

Le communiqué ajoute que plusieurs autres recommandations sont contenues dans notamment, que le français soit établi langue de travail des francophones employés à des postes de pure exécution à moins que des raisons impérieuses n'exigent l'usage de langues publiques et parapubliques adoptent le français comme langue de communication prioritaire avec les entreprises québécoises qui s'adressent

à leurs bureaux d'achats que les entreprises étrangères ayant leur siège social au Québec augmentent le nombre de leurs cadres francophones que le gouvernement québécois se préoccupe d'accroître la vitalité du climat culturel français en accordant son appui à la création dans les domaines scientifiques, sociaux, littéraires et artistiques et plusieurs autres.

Le mémoire réclame en outre le retrait du bill 63 et suggère divers mécanismes pouvant être mis en place pour que le français soit établi langue de travail au Québec.



Me Paul Biron, président du club Kiwanis, a félicité le responsable du module socio-culturel à Drummondville, M. Michel Trudel, à la suite de l'exposé de ce dernier devant les membres du Kiwanis. (Photo La Tribune, Drummondville)



Equipé pour le hockey

Une des personnes peu favorisée de la région a pu quand même s'équiper pour le hockey. C'est ainsi que M. Vaillancourt, sur la photo, responsable de la distribution des équipements de hockey pour le club Lions, conseille ce jeune homme en ce qui a trait aux patins.

Carnets sportifs

Victoriaville, (AC) — La caravane "Expos O'Keefe" s'arrêtera à Victoriaville le 14 janvier 1974. Une conférence de presse a été convoquée pour aujourd'hui, vendredi.

Un stage sera organisé ces jours-ci au Cegep de Victoriaville pour les intéressés du ski de fond. Ce stage permettra d'obtenir le premier degré d'initiation à ce sport d'hiver.

Vendredi, le Godbout Auto s'en prendra à la Caisse Pop dans le cadre de la ligue de hockey Labatt 50 des Bois-Francs. Le match sera disputé à l'aréna de Victoriaville à compter de 21 heures.

Le boulodrome St-Cyrille recevra, le 13 janvier prochain, le tournoi provincial Ricard Velson. Les vainqueurs du dernier tournoi de pétanque au boulodrome St-Cyrille sont le capitaine Jacques Thibault, Florette Ladouceur et Yves Boissonneault. Le tournoi a eu lieu le 8 décembre.

Samedi sera encore une journée chargée dans la Ligue Inter-cité de hockey de Victoriaville. Deux matches seront d'abord disputés à l'aréna de Warwick: à 15 heures, les Tigres Midget de Victoriaville tenteront de défaire le Warwick à 16 heures, ce sera au tour des Tigres Bantam de s'en prendre à Warwick.

Pendant ce temps, quatre autres matches seront disputés au centre sportif de Victoriaville, entre les As de Victoriaville et le Princeville. La catégorie moustique jouera d'abord à 14 heures, suivie, à 15 heures, de la catégorie Pee-Wee. La catégorie Bantam prendra possession de la glace dès 16 heures; à 17 heures, ce sera au tour des Midget.

Rôles inversés dans la ligue commerciale

VICTORIAVILLE, (AC) — La semaine dernière, la classe A de la ligue commerciale de hockey de Victoriaville suivait les traces de la classe B quant aux résultats impressionnants. Cette semaine, les rôles sont inversés: la classe A surpasse les confères de l'autre groupe. De plus, elle fait fi de la logique la plus simple: 28 buts et 25 pénalités mineures... en deux matches!

Pour le Yvon Thibeau, c'était un rêve; mais pour le Demers et Hamel, quel cauchemar! Par 12 fois, le Yvon Thibeau est allé loger la rondelle chez l'adversaire. Devant un tel raz-de-marée, le Demers et Hamel a convenu au moins d'éviter le blanchissage en marquant deux buts. Pour le reste, il valait mieux oublier cette humiliation.

Pour le Yvon Thibeau, Jérôme Lecours à lui seul enfilait cinq buts... Jean-Paul Houle suivait avec un tour du chapeau. Claude Girouard... ne marquait que deux buts alors que ses confrères Richard Morisseau et Raymond Leclerc complétaient le massacre. Les deux buts du Demers et Hamel étaient réussis par Denis Boucher.

Patry et Therrien 11, St-Pierre 3

La soirée donnait lieu à un autre cauchemar, cette fois-ci au Guy St-Pierre Auto qui succombait à l'attaque du Patry et Therrien. Le jeu rude était mené des deux côtés, comme en fait preuve les sept pénalités infligées à chaque équipe. Malgré cela, le Patry et Therrien s'envolait au septième ciel, marquant 11 buts pour écraser les trois minces filets du Guy St-Pierre Auto. Jacques Michel enregistrerait trois buts et trois passes, Paul

Au Centre des loisirs

THETFORD MINES (AG) — Voici le programme des activités du Centre des loisirs pour la période du 13 au 18 décembre inclusivement:

Judi, 13 déc.: 5 à 7, Hockey Mineur; 7 à 10, Ligue Commerciale; 10 à 11, Cegep; 11 à 12, Lise Roy.
Vendredi, 14 déc.: 5 à 8, Hockey Mineur; 8 à 12, Bonne Entente; 12 à 1.30, Lessard Transport.
Samedi, 15 déc.: 7 à 12, Hockey Mineur; 12 à 1.30, Pratique Junior A; 1.30 à 7.30, Inter-Cités (Black Lake); 7.30 à 10.30, Bailon-Balai; 10.30 à 11.30, R. Levasseur; 11.30 à 1.00, Claude Legendre.
Dimanche, 16 déc.: 6.30 à 9, Patinage Artistique; 9 à 10, Ecoles de patins; 10 à 2, Hockey Mineur; 2 à 3.30, Patinage libre; 3.30 à 7, Hockey Mineur; 7 à 11 Junior "A".
Lund, 17 déc.: 5 à 8, Hockey Mineur; 8 à 11, Vieux Poêles.
Mardi, 18 déc.: 4.30 à 5.30, P.E.M.; 5.30 à 6.30, Ligue Atomique; 6.30 à 10, Patinage Artistique; 10 à 11.30, Pratique Junior A.

Conservation chasse & pêche

PAR J.B.S. HUARD



EN PARLANT DE CADEAUX

Ce sera bientôt Noël et j'en connais qui présentent se chauffent les ménages à blanc pour choisir des cadeaux qui feront plaisir sans coûter trop cher. Pourtant, point n'est besoin de vous creuser la tête bien longtemps si le cadeau s'adresse à un amateur de chasse ou de pêche. Une foule de choses peuvent leur faire plaisir.

Toutefois, pour vraiment frapper dans le mille, je vous conseillerais de vous adresser aux compagnons habituels du chasseur et du pêcheur à qui vous désirez offrir un cadeau. Ils sont fort probablement au courant de ce qui lui ferait le plus plaisir, de ce qui lui manque, ce qu'il n'ose acheter tout de suite mais qui comblerait ses désirs. Il y a aussi vos marchands d'articles de sports qui peuvent vous faire d'intéressantes suggestions. J'en connais dont les étalages sont très agréablement fournis.

Au chapitre de la pêche, des moulinets, des soies pour la pêche à la mouche ou encore pour pêche au lancer léger ou pêche à la mouche ou encore pour pêche au lancer léger ou pour les deux qui n'étaient pas qués des vers. Le tout dans des étuis fort attrayants pensez encore à des bobines de moulinet, des câbles de mouche, des moulinets, des moulinets ou encore à des poissons-nageurs (poissons artificiels) pour la truite ou le brochet.

Il me vient encore à l'idée, des coffres à pêche, des coffres de pêcheur, des étuis pour canne à pêche, un panier à pêche, des épuisettes pour ne pas manquer les gros. Pour ceux qui veulent donner un gros coup, je pense encore à ces instruments qu'on appelle "fish-finder" et qu'on pourrait appeler détecteur de poissons. Ils fonctionnent à la façon d'un radar. Des ondes sont envoyées et si elles frappent un obstacle poisson, ondes réfléchies, fond du lac, etc., elles reviennent bien vite et marquent sur un indicateur à quelle profondeur se trouve l'objet frappé. Les pêcheurs commerciaux utilisent ces instruments avec beaucoup d'efficacité et on les a adaptés pour tous les genres d'embarcation que l'on peut utiliser en pratiquant la pêche sportive. En parlant d'embarcation, je pense à tous les accessoires dont peut avoir besoin celui qui sert d'une chaloupe à moteur ou encore d'une chaloupe à voile.

Pour le chasseur

Voici une liste qui pourrait vous aider: "Vêtements de chasse, veste de tir, bottes, fusils, carabines, étui pour les armes, ensemble à nettoyer les fusils ou les carabines, chargeur des cartouches (au prix que se vendent les cartouches, ça peut rendre service), ceinture à cartouches, veste cartouchière, couteau de chasse, boussole (un article indispensable), bague, montre, sac de couchage, ensemble pour cuisine de camp, articles de camping, canards appalants, lampe de poche, jumelles, hachettes, armoires pour fusils et carabines.

Mentionnons encore dans le domaine des cadeaux qui feront toujours plaisir à un sportif, des chemises de sport, des livres, des revues de chasse et de pêche, un baromètre qui indique quand ça va modère, des tableaux représentant des scènes de chasse et de pêche, des balances de poche avec règle à mesurer pour ceux qui ont la fâcheuse habitude d'exagérer en racontant leurs exploits halieutiques. Pour compléter, vous feriez bien de consulter la revue québécoise, "Québec Chasse et Pêche" ou le confrère Réal Hébert, dans le numéro de décembre, vous donne une liste élaborée, avec prix et marques de commerce d'une série encore plus impressionnante de cadeaux de toutes sortes. Et sur ce, je vous souhaite ("bon magasinage").

Résultats impressionnants

VICTORIAVILLE, (AC) — Si la classe B de la ligue de hockey commerciale de Victoriaville continue d'enregistrer des résultats impressionnants, (21 buts et 19 pénalités), au moins plus de joueurs participent-ils à ces résultats: 21 buts marqués par 20 coéquipiers.

Les deux matches étaient disputés lundi soir. Lors de la première rencontre, le Petit Baril a malmené le restaurant Chez Bert pour lui infliger une défaite humiliante de 7-1. Par ce triomphe, le Petit Baril conserve ses quatre points d'avance sur le Belvu, en tête du classement.

Les marqueurs du Petit Baril étaient: Benoît Charest, Jean Pothier, Michel Tourigny, Donald Lemay, Alain Dauphinais, Richard Heneault et Pierre Mailhot. Par le but de Denis Morasse, le Restaurant Chez Bert évitait de justesse le blanchissage.

Belvu 7, Victoria Pizza 6

Le second match offrait un jeu beaucoup plus serré. Le Restaurant Belvu l'emportait difficilement sur le Victoria Pizza au compte de 7-6. Un jeu uniquement axé sur l'offensive: le raison de kyrielle de buts infligés respectivement aux deux équipes.

Les filets du Restaurant Belvu ont été réussis par Raymond Belleau qui en marqua deux et par Jacques Gauthier, Jules Lamoignon, Pierre Boucher, Raymond Gagné et Réal Lemieux. Les buts du Victoria Pizza vont à Gilles Gangon, Richard Houle, Bernard Michel, Lucien Martin, André Arsenault, et Jacques Therrien.

Le sport à Thetford Mines

Orioles et Vikings sortent victorieux

THETFORD MINES, (AG) — Les Orioles et les Vikings sont sortis vainqueurs dans le programme double hebdomadaire de la ligue de hockey du Vieux Poêle.

Dans la première partie, une performance de trois buts et une passe de Julien Nadeau a permis aux Orioles de vaincre les Tigres au compte de 6-2. Les autres compteurs ont été Adril St-Cyr qui s'est également mérité deux mentions d'assistance, Jean-Pierre Thériault et Roger Drouin. Claude Sylvain a obtenu deux aides. Robert Lortie et Marc Madore ont réussi les filets des Tigres.

Dans le deuxième match, les Rois de l'Hôtel Robertson, dé-

tenteurs de la première position ont baissé pavillon au compte de 4-2 devant les Vikings de Disraël.

Yvon Fillion a dirigé l'offensive des Vikings avec deux buts, tandis que Gilles Jean, Laurent Lamarre ont complété le pointage.

Claude Fortin et Jean-Charles Labonté ont compté pour les perdants.

Les Rois continuent quand même de dominer le classement avec 12 points, soit quatre de plus que les Vikings et les Orioles, tandis que les Tigres ferment la marche avec quatre points seulement.

Le prochain programme double dans la ligue du Vieux Poêle, aura lieu lundi soir prochain. A 8 heures, les Vikings rencontreront les Orioles, tandis qu'à 9h. 30, les Rois affronteront les iTigres.

Hockey du Québec, Auberge et Meunerie victorieux dans la Ligue des Copains

WINDSOR — Hockey du Québec, Auberge des Cantons et Meunerie de Windsor l'ont emporté lors du dernier programme triple de la Ligue des Copains O'Keefe.

Hockey du Québec a vaincu l'Hôtel Bromptonville 7-3, l'Auberge des Cantons a écrasé la Boucherie Roy 13-6, cependant que Meunerie de Windsor sortait victorieux 5-3 de Hockey Jet.

Denis Dupré, Michel Hamel et Réjean Miron ont enfilé chacun deux buts pour Hockey du Québec dont l'autre compteur a été Fernand Lemay. Robert Lafontaine a réussi deux filets pour Hôtel Bromptonville, Raymond Lemay complétant le score. Marcel Rosby et Guy Hur-

tubise ont récolté chacun un tour de chapeau pour l'Auberge des Cantons dont les autres compteurs ont été Yvon Pelletier, Donald Lestage et Guy Béliveau, deux buts chacun et Claude Prince, un. Pour la Boucherie, Roch Emond y est allé de deux buts, les autres allant à Marcel Labonté, Yvan Giroux, Jacques et Robert Castonguay.

Prochain programme triple Trois autres matches seront présentés demain soir dans le circuit du président Gérard Mercier. Auberge des Cantons vs Hôtel Bromptonville, Meunerie de Windsor vs Boucherie Roy et Hockey du Québec vs Hockey Jet, s'affronteront à 6 heures, 8 heures et 10 heures.

Du jeu excitant au possible prévu au match d'Etoiles du Junior "A"

BEAUPORT — La section ouest de la Ligue Junior "A" du Québec tentera de venger son honneur contre la section Est, lors de la présentation du match d'Etoiles, ce soir au Centre Sportif Marcel Bédard de Beaufort.

L'an dernier les deux équipes d'Etoiles avaient fait match nul 5-5 de la première joute disputée dans l'Ouest.

Lors du second match disputé à Thetford Mines, les représentants de l'Est avaient reçu un support formidable des spectateurs, pour supplanter l'Ouest au compte de 7-5.

Cette année, il n'y aura pas de lendemain, car un seul match d'Etoiles sera présenté. On peut donc prévoir une joute excitante au possible.

L'équipe de la division est sera dirigée par Adjuvot Côté et Gérard Thériault, respectivement instructeur de Cascades de Beaufort et des Rochers de Grand-Mère.

Au sein de cette équipe, on retrouvera les Jacques Laplante, Jeanno Boulanger, Guy Castillon, Claude "Pee Wee" Roy et Richard Poirier, du Royal de Lac-Mégantic, ainsi que Nelson Hudon et Yvan Chouinard, du Fleury-de-Is de Thetford.

L'équipe de la division ouest sera pilotée par André Boivin et Yves Locas, dirigeant respectivement les Rebelle de Longueuil et les Alouettes et St-Jérôme. Le sherbrookois Daniel Juras, des Maroons de Waterloo, sera de cette formation de même que Pierre Bernier et Mario Hardy, des Vics de Granby.



Claude Roy

Jacques Laplante

UN CADEAU UTILE

Mobylette

DE MOTOBÉCANÉ

OFFREZ-LA POUR NOËL

Unité pratique économique. Les jeunes de tout âge seront heureux de recevoir ce magnifique cadeau.

- N'exige pas de permis de conduire, ni de plaques d'immatriculation
- Aucune limite d'âge
- Peut servir de bicyclette d'exercice

AUCUN COMPTANT REQUIS
coût: **35¢** par jour

GINGRAS & FILS Ltée
750 King Est et 10, 10e Avenue Sud.
SHERBROOKE — Tél.: 569-9464

"LA OU LE SERVICE FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE"

Auto-location

TILDEN

Special fin de semaine \$12.95 plus de 10¢ par mille (assur. incl.)

ESTRINE SHELL
SHERBROOKE 567-2666

LA TRIBUNE

VUE et LUE par PLUS de 200,000 PERSONNES tous les jours

C-4742

NE FAITES PAS TOUT LE CIRCUIT VOUS SEREZ FOURBUS

pour ses cadeaux

RENDEZ-VOUS DIRECTEMENT

chez

BLAIS • MADRO Inc.

Mercurie de qualité pour messieurs

149, Wellington Nord Sherbrooke

VENTE DE MOTONEIGES SKIROULE 1973-1974

CETTE SEMAINE

Compte tenu de la qualité, des prix aussi bas n'ont pas été vus, depuis les 10 dernières années à Sherbrooke.

17 MOTONEIGES 1973 À LIQUIDER À PRIX TRÈS SPÉCIAL

SKIROULE RT 440

35 c.v., 2 cyls, chenille de 17 pouces, suspension à glissière, amortisseur à l'arrière. Rég. 1199.00

94700

Seulement

SKIROULE RTX 440

40 c.v., 2 cyls, chenille de 15 pouces, indicateur de vitesse, amortisseur à l'avant et à l'arrière, suspension à glissière. Rég. 1299.00

99700

Seulement

SERVICE DE FINANCEMENT

sur les lieux, si désiré. AUCUN COMPTANT. JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER.

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE

1 CAISSE D'HUILE

valeur rég. \$10.50; eten plus: valeur rég. \$89.00

GRATIS!

25 GALLONS D'ESSENCE 1 HABIT DE MOTONEIGE



La rue Johnson ne sera pas ouverte



THETFORD MINES, (YP) — La rue Johnson ne sera pas ouverte cet hiver. En fait, il est également fermée depuis quelques semaines et le conseil a permis qu'on l'ouvre temporairement jusqu'à ce que la neige la bloque définitivement. Une décision finale a été rendue par le conseil et l'échevin Laurent Jacques qui était seul à prôner le maintien de la rue ouverte n'a pu con-

vaincre le reste des échevins. Selon M. Jacques, le Conseil était reticent à revenir sur une résolution déjà acceptée de fermer tout le secteur de l'ancien St-Maurice et n'était nullement intéressé à dépenser de l'argent pour entretenir une rue sur laquelle circulaient très peu de résidents de Thetford Mines. En effet, le conseil voyait dans les automobilistes empruntant la rue

Johnson des contribuables de Rivière-Blanche surtout (rue Bonneville, bordure route 1, etc) et ne voyait pas l'intérêt à dépenser de l'argent pour en faire profiter une autre municipalité.

Ouverte jusqu'à quand? Pour l'instant, et ce probablement pour quelques jours encore, ce qui était la "rue principale" de l'ancien St-Maurice restera ouverte. Selon

le maire de Thetford, M. Louis Philippe Boucher, elle sera fermée dès que l'école d'Youville aura été dynamitée. Quant à l'échevin Jacques, il espère qu'elle restera ouverte "jusqu'aux neiges", mais il a déclaré n'avoir aucun contrôle sur la situation.

On sait que c'est lui qui avait obtenu la semaine dernière de faire réouvrir la rue du moins temporairement jusqu'à ce que

le conseil statue une fois pour toutes. Or, c'est maintenant chose faite et il semble bien que le problème ne refera pas surface de l'hiver. "Si la rue Pie XI n'est pas ouverte au printemps prochain, il se peut que je revienne à la charge pour qu'on en permette à nouveau l'accès", a laissé entendre l'échevin de St-Maurice.

A l'école d'Youville

Les perforations vont bon train à l'ancien école d'Youville qui doit être dynamitée la semaine prochaine. Les trous serviront pour décharger les charges d'explosifs. Le "spectacle" est dû pour mercredi ou jeudi. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Un hôtel d'importance à Thetford Mines: les rumeurs persistent...

THETFORD MINES, (YP)—La rumeur de l'implantation prochaine d'un hôtel d'importance à Thetford Mines se fait de plus en plus persistante dans les affaires locales. Il a été confirmé hier que des démarches ont été entreprises par des hommes d'affaires de Thetford pour obtenir une franchise de la firme "Delta" qui possède la chaîne d'hôtels "Auberge des gouverneurs".

On en serait actuellement à effectuer une enquête sérieuse sur les formes que prendrait ce complexe hôtelier et ses chances de fonctionnement à Thetford. Selon les informations obtenues, son implantation ne serait qu'une question de temps. Il serait probablement construit en bordure du

boulevard Smith.

Premier projet abandonné C'est en décembre de l'année dernière qu'un projet semblable avait été mis à jour pour être ensuite abandonné. A cette époque, le restaurateur thetfordois Robert Croteau avait fait effectuer des études et recueilli les crédits nécessaires à la construction d'un hôtel d'une valeur de \$600,000 sur le boulevard Smith. Suite à des conditions d'administration amenées à la dernière minute et jugées inacceptables par M. Croteau, ce dernier avait tout simplement abandonné le projet en question.

Malgré cela, le groupe Delta a fait des approches à des hommes d'affaires locaux qui s'y sont intéressés. Le groupe Delta ne veut pas construire

lui-même, mais plutôt accorder une franchise à des investisseurs locaux. Ainsi l'hôtel deviendrait la propriété des Thetfordois, porterait le nom "d'Auberge des gouverneurs", mais les propriétaires paieraient une royauté à la maison-mère.

Nécessité On sait que récemment la Chambre de commerce de Thetford faisait une sortie publique sur la pénurie d'hôtels dans la région immédiate de Thetford. Selon cet organisme, l'industrie touristique y aurait à gagner et les hommes d'affaires de la région de l'amiante pourraient enfin tenir leurs diners d'affaires et congrès à l'intérieur de la ville plutôt qu'ailleurs faute d'endroits.



Démolition

Est-ce la pénurie du pétrole ou celle des dollars? Toujours est-il qu'on procédait hier à la démolition d'une station-service à l'angle des rues Notre-Dame et Sème rue. Il faut dire cependant que la station était désaffectée depuis plusieurs mois. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

La Société nationale des Québécois s'oppose à la construction du stade

THETFORD MINES, (JD)—L'exécutif de la Société nationale des Québécois de la région de l'amiante s'oppose à la construction d'un stade de baseball à Thetford. C'est ce qu'on a révélé lors d'une conférence de presse tenue hier au local de la Société. Les membres du bureau de la SNQRA en sont venus à la conclusion que l'équation entre les aspects positifs et négatifs que comportent ce projet, est maintenant au désavantage des contribuables.

Les membres de l'exécutif croient qu'au niveau de la cité de Thetford il y a des problèmes et des projets plus importants et prioritaires que celui de s'aventurer dans la construction d'un stade de baseball. Selon ces derniers, la cité de Thetford aura à faire, au niveau des sports, des investissements assez considérables dans les prochains mois, comme ceux: terrain de jeu avec piscine et terrain de tennis à St-Maurice—réparation dans toutes les paroisses soit

des terrains de jeux, soit des piscines (piscines olympiques), des chalets. Il semble selon les renseignements obtenus que ces seuls projets ne valent pas l'investissement de \$500,000 par le contribuable.

Faisant un calcul hypothétique des revenus et des dépenses qu'occasionnerait la venue d'un club de baseball dans la ville de l'amiante, l'exécutif de la SNQRA conclut qu'il est certain que la cité ne peut anticiper de véritables revenus, de façon directe ou indirecte, si le club en question devait

être opéré aux conditions proposées par la direction. Car, en plus d'être incertaine de pouvoir récupérer au moins le montant de ses dépenses, la cité devrait faire assumer par les contribuables le paiement des immobilisations pour l'opération d'un tel club, lequel représente possiblement un demi million de dollars.

Implantation d'une industrie Dans les circonstances présentes, les membres de la SNQRA croient qu'il serait plus juste de parler d'opération d'un commerce, un commerce qui présente des spectacles de baseball moyennant rémunération de la part des spectateurs. Au niveau de la création d'emplois, il serait plus juste de parler d'emplois saisonniers qui en plus souvent seraient occupés par des gens de l'extérieur et plus souvent qu'autrement, même pas des citoyens du pays. On ne peut donc considérer, selon la SNQRA, ces emplois comme les autres au niveau de l'impact économique, puisqu'il est certain que les détenteurs de ces emplois ne s'installeraient pas de façon permanente dans la région pour contribuer ainsi au développement continu de la région, en consommant et produisant comme des citoyens installés.

Toutefois, si les responsables étaient prêts à faire eux-mêmes les investissements et toutes les dépenses nécessaires à l'opération de leur commerce, la SNQRA réserverait des lors sa position, on est également d'avis que la cité devrait en de telles circonstances, fournir les services et autres facilités qu'elle offre généralement aux commerces sérieux qui désirent s'implanter à Thetford.

L'APA suggère le boycottage des produits Firestone

THETFORD MINES, (YP) — Lors de sa dernière assemblée générale, l'Association des professeurs de l'amiante a demandé à ses membres de

boycotter les produits "Firestone" dont les employés à Joliette sont en grève depuis près d'un an. En outre, l'Association a voté un montant

symbolique de \$200 pour venir en aide aux grévistes de cette usine.

Dans un deuxième temps, l'Association a encouragé l'a-

chat par ses membres de parts individuelles pour la coopérative qui vient d'être formée pour tenter d'acheter le quotidien "Le Soleil". L'Association entend bien soutenir un montant d'argent à cette coopérative (\$320) pour lui permettre un fond de roulement. La somme pourra être plus tard convertie en parts.

Modification des règlements

L'Association a de nouveau modifié quelques uns de ses règlements pour pouvoir adhérer à la Centre des enseignants du Québec (CEQ). Enfin, des élections ont eu lieu pour nommer un nouveau secrétaire-trésorier à l'exécutif de l'Association. Le vide a été laissé par la démission de M. Réjean Vallières, qui a accepté le poste de directeur pédagogique à l'école polyvalente de Thetford Mines. L'élu fut M. Jean-Guy Gobeil, un jeune enseignant nouvellement arrivé dans le groupe des professeurs de l'Association.

Une centaine de professeurs assisteront à la réunion qui se déroulera à l'école polyvalente de Thetford.

Le Café Mu espère survivre

THETFORD MINES, 180 jeunes par jour

(YP)—Le Café Mu, jadis un projet d'Initiatives locales, se poursuivra même si un renouvellement n'est pas accordé par le gouvernement fédéral dans le cadre des Initiatives locales. C'est ce qu'a déclaré l'entrepreneur de la cité de Thetford lors d'une conférence de presse tenue hier au local de l'Association des professeurs de l'amiante. Jacques Belleau, qui dirige le projet, a déclaré que le Café Mu fonctionnera toujours et qu'il espère continuer à fonctionner.

Jacques Belleau estime à une centaine de jeunes par jour la clientèle du Café Mu. "Pour survivre, il nous faut la subvention de la cité", a insisté Jacques Belleau ajoutant que c'était bien peu comparativement au défunt projet du Centre communautaire Loisirs-Jeunesse.

Depuis le 3 décembre, date de l'arrêt des projets en cours, le Café continue toujours de fonctionner et l'équipe se relaie pour en assurer le maintien. "Devant la lenteur du gouvernement, il nous a fallu prendre une décision et elle a été favorable au maintien du Café en place quitte à l'opérer bénévolement et à demander une subvention à la cité", conclut Jacques Belleau.

Le Café Mu a ouvert ses portes en décembre 1972 alors qu'il recevait une première subvention dans le cadre des Initiatives locales, cette subvention a été renouvelée six

Baseball "AA": ce qu'en pense M. Tout-le-Monde (voir page 20)

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES—Les membres de l'école des jeunes violonistes de Thetford donneront un spectacle aux Galeries de Thetford, ce soir de 18h.30 à 19h.30. Tout le public est invité à assister.

Le spectacle de Louise Forestier qui devait avoir lieu hier soir à la polyvalente de Thetford, dans le cadre de la semaine "Féminin pluriel" a été reporté au 7 janvier 1974. Il semblerait, selon les renseignements obtenus, que Mlle Forestier aurait eu un accident.

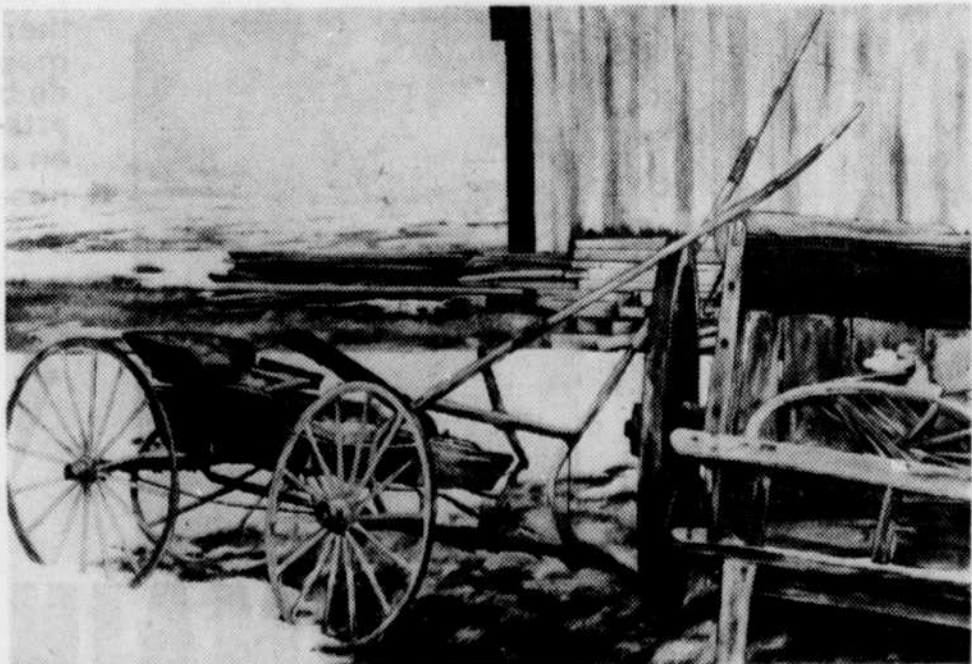
L'OSMAU présentera ce soir un autre film de Walt Disney au centre communautaire de la paroisse St-Maurice. La représentation de ce soir est intitulée "Le fantôme de barbe noir".

Les membres de la Caisse Populaire Notre-Dame sont invités à l'assemblée générale qui aura lieu demain soir, à 20h.00 à l'édifice syndical, 908 avenue Labbé à Thetford Mines.

Enfant de 5 ans renversé

DRUMMONDVILLE-SUD (MD) — Le jeune Réal Grandmont, âgé de 5 ans, fils de M. Jacques Grandmont domicilié au 2025 boulevard Mercure à Drummondville a été blessé lorsqu'il fut renversé par une automobile, hier matin sur la 112e avenue, près du boulevard Mercure.

Blessé à une jambe, l'enfant fut immédiatement conduit à l'hôpital Ste-Croix par l'auto-patrouille. L'automobile impliquée était conduite par M. Charles Fénélon de la 112e avenue à Drummondville-Sud. Ce sont les agents Gérard Pit et Arthur Fleurent de la Sûreté de Drummondville-Sud qui se sont rendus sur les lieux.



Exposition

"Le baggy de Noël Flamez de Stanbridge Station" peinture de Claude St-Cyr, un des artistes exposant à l'exposition de peintres québécois au club Chasse et Pêche, les 14 et 15 décembre. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

LA PETITE VOITURE No 1 AU CANADA

TOYOTA

TOYOTA COROLLA 1200

Seulement **\$2399.**

1890 NOTRE-DAME NORD
TEL: 335-5425
THETFORD MINES

THETFORD TOYOTA INC.

A UN ETRE CHER
offrez ce qu'il y a de mieux sur le marché.

LONGINES
LA MONTRE LA PLUS HONOREE AU MONDE

ROGER MOREAU
m.h.b.
VENTE ET REPARATION.
95 nord, rue Notre-Dame — Thetford Mines
Tél.: 335-9251